

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 251

5 février 2010

SOMMAIRE

Avery Dennison Investments Luxembourg III S.à r.l.	12043	Kestrel Holding S.A.	12042
Bardeen	12039	Kestrel Participations S.A.	12042
Bauservice Dreiling s.à r.l.	12044	Landmark Chemicals International S.A.	12045
Berkeley Holdings (Luxembourg) S.A. ...	12041	LA Services S.à r.l.	12041
BlueLand Luxembourg Holding S.à r.l. ...	12046	Librairie Diderich	12045
Bristol-Myers Squibb Luxembourg International S.C.A.	12046	LUGESCA, Société Luxembourgeoise de Gestion et de Capitalisation	12047
Burdi Holding S.A.	12040	Luxea S.à r.l.	12039
Carles S.A.	12044	Manulife Century Investments (Luxembourg) S.A.	12043
Climax Luxembourg S.à r.l.	12041	Manulife Century Investments (Luxembourg) S.à r.l.	12043
cominvest Total Return Plus	12038	Mariani Lux S.à r.l.	12043
Courtal	12045	MEAG Luxembourg Real Estate Investment Fund	12040
Cygnalux SCA	12002	Mediapolis Investments S.A.	12044
Elmola S.à r.l.	12042	Merlac	12046
EPI Light S.à r.l.	12046	ML Whitby Issuer	12042
EPI Orange Holdings S.à r.l.	12045	NF Lux Buildings S.A.	12041
EPP Colombia (Lux) S.à r.l.	12047	OSS CCS I S.à r.l.	12047
Eurogest S.A.	12039	Outlet Mall Fund	12039
Euroset S.à r.l.	12041	Paul S.à r.l.	12042
Framed A.G.	12048	Pearsie Estate Company S.A.	12042
Generali European Real Estate Investments S.A.	12040	Sofco Groupe S.A.	12042
Generali Real Estate Fund	12040	Tickets International S.A.	12044
Hanover Investments (Luxembourg) S.A.	12040	UniConClusio: EuropeanEquities	12002
HECF Luxembourg Master 2 S.à r.l.	12038	UniGarantPlus: Best of World (2010)	12002
International Paper (Europe) S.à r.l.	12043	Vermietungsgesellschaft Objekt 12	12047
ISIDE S.A., société de gestion de patrimoine familial (SPF)	12043		

UniConClusio: EuropeanEquities, Fonds Commun de Placement.

Das Sonderreglement, welches am 1. Dezember 2009 in Kraft trat, wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 4. Dezember 2009.

Union Investment Luxembourg S.A.

Unterschriften

Référence de publication: 2010004392/11.

(090198307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

UniGarantPlus: Best of World (2010), Fonds Commun de Placement.

Das Sonderreglement, welches am 1. Dezember 2009 in Kraft trat, wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 4. Dezember 2009.

Union Investment Luxembourg S.A.

Unterschriften

Référence de publication: 2010004394/11.

(100001145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 janvier 2010.

Cygnà Negra Luxembourg SICAV-FIS, SCA, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 13, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 150.959.

STATUTES

In the year two thousand and ten, on the thirteenth day of January,

Before the undersigned Me Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg

THERE APPEARED:

1. Cygnà Negra Luxembourg S.à r.l., a private limited liability company having its registered office at 46 A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated under Luxembourg law pursuant to a deed dated 17 November 2009, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 149.539 and whose articles of association have been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 24 December 2009, the above named acting as Unlimited Shareholder; and

2. Mr Bernardus Herman Johannes Bendel, residing at Vredelaan, 28, 1251 GJ Laren, The Netherlands, acting as Limited Shareholder.

All represented by Ms Flora Gibert, jurist, professionally residing in Luxembourg, by virtue of proxies given under private seal, which, initialled "ne varietur" by the appearing persons and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties have requested the notary to draw up the following articles of incorporation of a limited partnership by shares (société en commandite par actions), which they declared to organize among themselves.

Preliminary title - Definitions

In these Articles of Incorporation, the following shall have the respective meaning set out below:

"Accounting Currency"	the currency of consolidation of the Company, i.e. the USD
"Affiliates"	in respect of a Person, any Person directly or indirectly controlling, controlled by, or under control with such Person
"Application Form"	the form to be completed and sent by each Investor to the General Partner or its duly appointed agent in respect of the subscription for Ordinary Shares of the relevant Class and Sub-Fund
"Article"	an article of the Articles of Incorporation
"Articles of Incorporation"	the articles of incorporation of the Company, as amended from time to time
"Auditor"	the qualified independent auditor (réviseur d'entreprise agréé) of the Company

	acting in such capacity
"Bank Business Day"	any day upon which the banks are open for business in Luxembourg
"Board"	the board of managers of the General Partner
"Central Administration"	the central administration of the Company, acting as the Company's administrative agent, domiciliary and corporate agent and registrar agent in Luxembourg
"Class(es)"	one or more Classes of Ordinary Shares as may be available in each Sub-Fund, whose assets shall be commonly invested according to the investment objective of that Sub-Fund, but where a specific sales and/or redemption charge structure, fee structure, distribution policy, target Investor, denomination currency or hedging policy shall be applied
"Company"	Cygnà Negra Luxembourg SICAV-FIS, SCA, a Luxembourg regulated investment company with variable capital - specialised investment fund (société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé), established under the form of a limited partnership by shares (société en commandite par actions) governed by the Law of 13 February 2007; for the purpose of these Articles of Incorporation, "Company" shall also mean, where applicable, the General Partner acting on behalf of the Company
"CSSF"	the Commission de Surveillance du Secteur Financier
"Custodian"	such bank or other credit institution within the meaning of Luxembourg law dated 5 April 1993 relating to the financial sector, as amended, that may be appointed as custodian of the Company
"Cut-Off-Time"	the deadline on a Valuation Day, as specified for each Sub-Fund in the Prospectus, before which applications for subscription, redemption, or conversion of Ordinary Shares of any Class in any Sub-Fund must be received by the General Partner or its duly appointed agent in order to be dealt with on that Valuation Day
"Evaluation Event"	has the meaning ascribed to it in Article 11.1
"Financial Year"	means the 12 months ending on 31 December of each calendar year, provided that the first Financial Year of the Company shall begin on the creation of the Company and end on 31 December 2010 and the last Financial Year of the Company shall end on the date of the final liquidation of the Company
"General Partner"	Cygnà Negra Luxembourg S.à r.l., in its capacity as Unlimited Shareholder (actionnaire commandité) of the Company or such other entity that may act as Unlimited Shareholder of the Company
"Initial Subscription Day or Period"	the initial subscription day or initial subscription period during which the Ordinary Shares of any Class may be issued at the Initial Subscription Price as specified for each Class of any Sub-Fund in the Prospectus
"Initial Subscription Price"	the subscription price at which the Management Shares and the Ordinary Shares of any Class are offered at the Initial Subscription Day or during the Initial Subscription Period as further described in Article 7 and in the Prospectus
"Investment Manager"	investment manager of the relevant Sub-Fund(s), or such other Person as may subsequently be appointed to act in such capacity
"Investor"	a Well-Informed Investor who has filed an Application Form or who has acquired any Ordinary Shares from another Investor (for the avoidance of doubt, the "Investor" shall include, where appropriate, a Shareholder)
"Law of 10 August 1915"	the Luxembourg law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time
"Law of 13 February 2007"	the Luxembourg law of 13 February 2007 on specialised investment funds, as amended from time to time
"Limited Shareholder"	the holder of Ordinary Shares (actions ordinaires), whose liability is limited to the amount of its investment in the Company
"Luxembourg GAAP"	the generally accepted accounting principles in Luxembourg, as may be amended from time to time
"Management Share"	the management share (action de commandité) held by the General Partner in the share capital of the Company, in its capacity as Unlimited Shareholder (actionnaire commandité)
"Manager"	a member of the board of managers of the General Partner
"Net Asset Value"	the net asset value of the Company as determined in accordance with Article 11 hereof and the Prospectus

"Minimum Holding Amount"	a minimum number of Ordinary Shares or amount in the Reference Currency, which a Limited Shareholder must hold in a given Sub-Fund or Class as further detailed for the respective Sub-Fund or Class in the Prospectus
"Minimum Subscription"	A minimum number of Ordinary Shares or amount in the Reference Currency, which a Limited Shareholder must subscribe in a Sub-Fund or Class as further detailed for the respective Sub-Fund or Class in the Prospectus
"Ordinary Shares"	the ordinary shares (actions ordinaires) held by the Limited Shareholders (actionnaires commanditaires) in the share capital of the Company
"Person"	any individual, corporation, limited liability company, trust, partnership, estate, unincorporated association or other legal entity
"Prohibited Person"	any Person, if in the sole opinion of the General Partner, the holding of Shares by such Person may be detrimental to the interests of the existing Investors or of the Company, if it may result in a breach of any law or regulation, whether Luxembourg or otherwise, or if as a result thereof the Company may become exposed to tax or other regulatory disadvantages (including without limitation causing the assets of the Company to be deemed to constitute "plan assets" for purposes of the US Department of Labor Regulations under ERISA), fines or penalties that it would not have otherwise incurred; the term "Prohibited Person" includes any Investor which does not meet the definition of Well-Informed Investor and any categories of Well-Informed Investors as may be determined by the General Partner
"Prospectus"	the prospectus of the Company as the same may be amended from time to time
"Reference Currency"	the currency in which the Net Asset Value of each Sub-Fund is denominated
"Redemption Price"	the price at which the Ordinary Shares are redeemed, as further described in Article 9
"Regulated Market"	a regulated securities market which operates regularly and is recognized and open to the public.
"Shareholders"	the holders of (a) Share(s) of any Class of any Sub-Fund, i.e. the Limited Shareholders and/or the Unlimited Shareholder as the case may be
"Shares"	shares of any Class of any Sub-Fund in the capital of the Company, including the Management Share held by the General Partner and the Ordinary Shares held by the Limited Shareholders
"Sub-Fund"	any sub-fund of the Company
"Subscription Price"	The subscription price at which the Ordinary Shares of any Class are offered for subscription after the Initial Subscription Day or after the end of the Initial Subscription Period
"Subsidiary"	any local or foreign corporation or partnership or other entity (including for the avoidance of doubt any wholly-owned Subsidiary): (a) which is controlled by the Company; and (b) in which the Company holds, through one or more Sub-Funds, in aggregate more than 50% of the share capital; and (c) which meets the following conditions: (i) it does not have any activity other than the holding of investments which qualify under the investment objective and investment policy of the Company and the relevant Sub-Fund(s); and (ii) to the extent required under applicable accounting rules and regulations, such subsidiary is consolidated in the annual accounts of the Company; any of the above mentioned local or foreign corporations or partnerships or other entities shall be deemed to be "controlled" by the Company if (i) the Company holds in aggregate, directly or indirectly, more than 50% of the voting rights in such entity or controls more than 50% of the voting rights pursuant to an agreement with the other shareholders or (ii) the majority of the managers or board members of such entity are members of the Board, except to the extent that this is not practicable for tax or regulatory reasons or (iii) the Company has the right to appoint or remove a majority of the members of the managing body of that entity
"Unlimited Shareholder"	Cygnà Negra Luxembourg S.à r.l., as holder of the Management Share (action de commandité) and unlimited shareholder (actionnaire commandité) of the Company, liable without any limits for any obligations that cannot be met out of the assets of the Company
"US"	United States of America, its territories or possessions or areas subject to its

	jurisdiction
"USD"	United States Dollars, the lawful currency of the US
"Valuation Day"	any day on which the Net Asset Value per Share of any Class of any of the Sub-Funds is determined in accordance with these Articles of Incorporation and the Prospectus, as determined by the General Partner and more fully described in the Prospectus
"Well-Informed Investor"	has the meaning ascribed to it by article 2 of the Law of 13 February 2007, and includes: <ol style="list-style-type: none"> a) institutional investors; b) professional investors, being those investors who are, in accordance with Luxembourg laws and regulations, deemed to have the experience, knowledge and expertise to make their own investment decisions and properly assess the risk they incur; and c) any other well-informed investor who fulfils the following conditions: <ol style="list-style-type: none"> (i) declares in writing that he adheres to the status of well-informed investor and invests a minimum of EUR 125,000 (or the equivalent in USD) in the Company, or any equivalent amount in another currency; or (ii) declares in writing that he adheres to the status of well-informed investor and provides an assessment made by a credit institution within the meaning of the Directive 2006/48/EC, by an investment firm within the meaning of Directive 2004/39/EC or by a management company within the meaning of Directive 2001/107/EC, certifying his expertise, his experience and his knowledge in adequately appraising an investment in the Company

ARTICLES OF INCORPORATION

Chapter I. - Name, Registered office, Object, Duration

1. Corporate name. There is hereby established among the General Partner in its capacity as Unlimited Shareholder, the Limited Shareholder and all persons who may become owners of the Shares, a Luxembourg regulated investment company with variable capital - specialised investment fund (société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé), under the form of a limited partnership by shares (société en commandite par actions).

The Company will exist under the corporate name of Cygna Negra Luxembourg SICAV-FIS, SCA.

2. Registered office. The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg.

The General Partner is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its Shareholders deliberating in the manner provided for any amendment to the Articles of Incorporation.

Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the General Partner.

3. Object. The object of the Company is to invest the funds available in a wide range of securities and other assets eligible under the Law of 13 February 2007, with the objective of spreading investment risks and affording its Shareholders the results of the management of its assets.

The Company may take any measures and carry out any transaction, which it may deem useful for the fulfillment and development of its purpose to the largest extent permitted under the Law of 13 February 2007.

4. Duration. The Company is established for an unlimited period of time.

Chapter II. - Capital, Shares

5. Share capital - Classes of ordinary shares. The minimum share capital of the Company shall be, as required by the Law of 13 February 2007, the equivalent in any currency of one million two hundred and fifty thousand Euros (EUR 1,250,000). This minimum must be reached within a period of twelve months following the authorisation of the Company.

The capital of the Company shall be represented by fully paid up Shares of no par value and shall at all times be equal to its Net Asset Value as defined in Article 11 hereof.

The initial share capital of the Company is set at fifty thousand U.S. dollars (USD 50,000.-) represented by:

- one (1) fully paid up Management Share of the Sub-Fund Cygna Negra Luxembourg SICAV-FIS, SCA - US Technology Fund held by the General Partner in its capacity as Unlimited Shareholder of no par value, and
- forty-nine (49) fully paid up Ordinary Shares of the Sub-Fund Cygna Negra Luxembourg SICAV-FIS, SCA - US Technology Fund held by the Limited Shareholders of no par value.

For consolidation purposes, the Accounting Currency of the Company is the USD.

The share capital of the Company shall be increased or decreased as a result of the issue by the Company of new fully paid up Shares or the repurchase by the Company of existing Shares from its Shareholders.

The General Partner may, at any time, establish several pools of assets, each constituting a Sub-Fund (compartment) within the meaning of article 71 of the Law of 13 February 2007.

The General Partner shall attribute a specific investment objective and policy, specific investment restrictions and a specific denomination to each Sub-Fund.

The right of Shareholders and creditors relating to a particular Sub-Fund or raised by the incorporation, the operation or the liquidation of a Sub-Fund are limited to the assets of such Sub-Fund. The assets of a Sub-Fund will be answerable exclusively for the rights of the Shareholders relating to this Sub-Fund and for those of the creditors whose claim arose in relation to the incorporation, the operation or the liquidation of this Sub-Fund. In the relation between Shareholders, each Sub-Fund will be deemed to be a separate entity.

The General Partner may, at any time, issue different Classes of Ordinary Shares, which may differ, inter alia, in their fee structure, minimum investment requirement, type of target investors, distribution policy, Reference Currency or hedging policy. Those Classes of Ordinary Shares will be issued in accordance with the requirements of the Law of 13 February 2007 and the Law of 10 August 1915 and shall be disclosed in the Prospectus.

The proceeds of the issue of each Class of Shares of a given Sub-Fund shall be invested, in accordance with Article 3 of these Articles of Incorporation, in securities of any kind and other assets permitted by the Law of 13 February 2007, pursuant to the investment objective and policy determined by the General Partner for the Sub-Fund established in respect of the relevant Class(es) of Shares, subject to the investment restrictions provided by law or determined by the General Partner.

For the purpose of determining the capital of the Company, the net assets attributable to each Sub-Fund shall, if not denominated in USD, be converted into USD and the capital shall be the aggregate of the net assets of all Sub-Funds.

The Ordinary Shares of any Class are referred to as the "Ordinary Shares" and each as an "Ordinary Share" when reference to a specific Class of Ordinary Shares is not required.

The Management Share together with the Ordinary Shares of any Class are referred to as the "Shares" and each as a "Share" when reference to a specific category of Shares is not required.

6. Form of shares. The Company shall issue fully paid-in Shares of each Sub-Fund and each Class in registered form only.

All issued Shares of the Company shall be registered in the register of Shareholders which shall be kept by the Company or by one or more entities designated thereto by the Company and under the Company's responsibility, and such register shall contain the name of each owner of registered Shares, his residence or elected domicile as indicated to the Company, the number and Class of registered Shares held by him, the amount paid up on each Share, the transfer of Shares (subject to the provisions of Article 8 hereof) and the dates of such transfer.

The inscription of the Shareholder's name in the register of Shareholders evidences his right of ownership of such registered Shares. The Company shall normally not issue certificates for such inscription, but each Shareholder shall receive a written confirmation of his shareholding.

The Company shall consider the person in whose name the Shares are registered as the full owner of the Shares. Vis-à-vis the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company. Notwithstanding the above, the Company may decide to issue fractional Shares up to the nearest one hundredth of a Share. Such fractional Shares shall carry no entitlement to vote but shall entitle the holder to participate in the net assets of the relevant Class on a pro rata basis.

Ordinary Shares are freely transferable, subject to the provisions of Article 8 hereof. Any transfer of registered Ordinary Shares shall be made by a written declaration of transfer to be inscribed in the register of Shareholders, dated and signed by the transferor and transferee, or by persons holding suitable powers of attorney to act therefore. The Company may also accept and enter in the register of Shareholders a transfer on the basis of correspondence or other documents recording the agreement of the transferor and transferee as evidence of transfer other instruments of transfer satisfactory to the Company.

Any transfer of registered Ordinary Shares shall be entered into the register of Shareholders; such inscription shall be signed by any Manager or any officer of the Company or by any other person duly authorised thereto by the General Partner.

Shareholders entitled to receive registered Shares shall provide the Company with an address to which all notices and announcements may be sent. Such address will also be entered into the register of Shareholders.

In the event that a Shareholder does not provide an address, the Company may permit a notice to this effect to be entered into the register of Shareholders and the Shareholder's address will be deemed to be at the registered office of the Company, or at such other address as may be so recorded into the register of Shareholders by the Company from time to time, until another address shall be provided to the Company by such Shareholder. A Shareholder may, at any time, change his address as entered into the register of Shareholders by means of a written notification to the Company at its registered office, or at such other address as may be set by the Company from time to time.

Payments of distributions, if any, will be made to Shareholders in respect of registered Shares at their addresses indicated in the register of Shareholders.

7. Issue and Subscription for ordinary shares. The General Partner of the Company is authorised without limitation to issue new Ordinary Shares of any Class and in any Sub-Fund at any time without reserving for existing Limited Shareholders a pre-emptive right for the Ordinary Shares to be issued.

The General Partner may issue Ordinary Shares only to investors qualifying as Well-Informed Investors.

The General Partner may impose restrictions on the frequency with which Ordinary Shares are issued; the General Partner may, in particular, decide that Ordinary Shares in any Sub-Fund and/or Class shall only be issued during one or more offering periods or at such other frequency as provided for in the Prospectus.

The General Partner may, in its absolute discretion, accept or reject subscription for Ordinary Shares in whole or in part. It may also restrict or prevent the ownership of Ordinary Shares by any Prohibited Person as determined by the General Partner or require any Investor to provide it with any information that it may consider necessary for the purpose of deciding whether or not such Investor is, or will be a Prohibited Person.

The General Partner may, in the course of its sales activities and at its discretion, cease issuing Shares, refuse subscription applications in whole or in part and suspend or limit, in compliance with Article 11.2 hereof, their sale to individuals or corporate bodies in particular countries or areas, for specific periods or permanently.

Furthermore, the General Partner may impose conditions on the issue of Ordinary Shares in any Sub-Fund and/or Class (including without limitation the execution of such subscription documents and the provision of such information as the General Partner may determine to be appropriate) and may fix a Minimum Subscription amount and a minimum amount of any additional investments, as well as a Minimum Holding Amount which any Limited Shareholder is required to comply with.

The General Partner may also, in respect of any one given Sub-Fund and/or Class of Ordinary Shares, levy a subscription fee and has the right to waive partly or entirely this subscription charge. Any conditions to which the issue of Ordinary Shares may be submitted will be detailed in the Prospectus.

The General Partner will fix an Initial Subscription Day or Initial Subscription Period during which the Ordinary Shares of any Class in any Sub-Fund will be issued at a fixed price (i.e. the Initial Subscription Price), plus any applicable fees, commissions and costs, as determined by the General Partner and disclosed in the Prospectus.

After the Initial Subscription Day or after the end of the Initial Subscription Period, Ordinary Shares of any Class shall be issued at the Net Asset Value per Ordinary Share of the relevant Class of the relevant Sub-Fund, as determined in compliance with Article 11 of these Articles of Incorporation as of such Valuation Day as is determined in accordance with such policy as the General Partner shall from time to time determine (i.e. the Subscription Price). The General Partner may decide to increase the Subscription Price by any fees, commissions and costs as disclosed in the Prospectus. No Shares will be issued during any period when the calculation of the Net Asset Value per Share in the relevant Sub-Fund and/or Class is suspended pursuant to the provisions of Article 11.2 hereof. In the event the determination of the Net Asset Value per Ordinary Share of any Class is suspended, any pending subscriptions of Ordinary Shares of the relevant Class will be carried out on the basis of the Net Asset Value per Ordinary Shares of the relevant Sub-Fund and/or Class as determined in respect of the first Valuation Day following the end of the suspension period.

For the avoidance of doubt, when the Company offers Ordinary Shares after the Initial Subscription Day or after the end of the Initial Subscription Period, applications received by the Company or its duly authorised agents on a Valuation Day before the relevant Cut-Off-Time (as defined in the Prospectus) will be dealt with on that Valuation Day at the Subscription Price of the relevant Class of the relevant Sub-Fund prevailing on that Valuation Day (plus any applicable subscription fee). Any application received after the relevant Cut-Off-Time will be processed on the next Valuation Day on the basis of the Subscription Price per Share determined on such Valuation Day (plus any applicable subscription fee).

The issue price (be it the Initial price or the Subscription Price) must be received before the issue of Shares. The payment will be made under the conditions and within the time limits as determined by the General Partner and described in the Prospectus, and in any case the issue price will be payable no later than 10 Business Days from the relevant Valuation Day.

The General Partner may delegate to any duly authorised Manager, officer or to any other duly authorised agent the power to accept subscriptions, to receive payment of the price of the new Shares to be issued and to deliver them.

The Company may agree to issue Ordinary Shares as consideration for a contribution in kind of assets, in compliance with the conditions set forth by Luxembourg law, in particular the obligation to deliver a valuation report from an auditor qualifying as a réviseur d'entreprises agréé. Specific provisions relating to in kind contribution will be detailed in the Prospectus.

8. Transfer of shares.

8.1 Transfer of the Ordinary Shares

No Limited Shareholder will sell, assign or transfer any of its Ordinary Shares without the prior written consent of the General Partner. The consent of the General Partner may be reasonably withheld for any reason including those referred to below:

- if the General Partner considers that the transfer would or could adversely affect the Company or the General Partner, or subject the Company or the General Partner (or any Affiliate thereof) to any charge or taxation to which it would not otherwise be subject;

- if the General Partner considers that the effect of such transfer of Ordinary Shares will result in a violation of Luxembourg laws and regulations including without limitation the Law of 13 February 2007;

- if the General Partner considers that the transfer would violate any other applicable laws or regulations or any term or provision of the Articles of Incorporation and/ or of the Prospectus of the Company; or

- if the transferee does not qualify as a Well-Informed Investor or is a Prohibited Person.

In addition to the above, transfers of Ordinary Shares will be permitted as long as all the following conditions are satisfied:

- the purchaser, transferee or assignee thereof (the "Transferee") must qualify as a Well-Informed Investor and shall not be a Prohibited Person;

- the Transferee must fully and completely assume in writing any and all remaining obligations relating to its position as a holder of Ordinary Shares of the vendor or transferor of Ordinary Shares (the "Transferor") under the Application Form entered into by the Transferor;

- the Transferor shall remain jointly and severally liable with the Transferee for any and all remaining obligations relating to its position as holder of Ordinary Shares;

- the Transferor shall irrevocably and unconditionally guarantee to the Company, and the General Partner, as applicable, the due and timely performance by the Transferee of any and all obligations relating to its position as holder of Ordinary Shares, and shall hold such parties harmless in that respect, to the extent permitted by law.

8.2 Transfer of Management Shares

The transfer restrictions as set forth in Article 8.1 hereof shall not apply to the transfers of the Management Shares.

The Management Shares are freely transferable only to an Affiliate of the General Partner, provided that the transferee shall adopt all rights and obligations accruing to the General Partner relating to its position as a holder of the Management Shares and provided the transferee is not a natural person.

9. Redemption of ordinary shares.

The Sub-Funds may be of the open-ended type or of the close-ended type.

For the avoidance of doubt, the Ordinary Shares issued by closed-ended Sub-Funds cannot be redeemed or repurchased at the request of the Limited Shareholders. The General Partner will however have the discretion to redeem Ordinary Shares.

Any holder of Ordinary Shares of a Sub-Fund of the open-ended type may request the redemption of all or part of his Ordinary Shares in the open-ended Sub-Fund(s) by the Company, under the terms and procedures set forth by the General Partner in the Prospectus and within the limits provided by law and these Articles of Incorporation.

In any case, the right of any Limited Shareholder to require the redemption of its Ordinary Shares will be suspended during any period in which the determination of the Net Asset Value of the relevant Class and/or Sub-Fund is suspended by the Company pursuant to Article 11.2 of these Articles of Incorporation.

The Redemption Price shall be equal to the Net Asset Value per Share of the relevant Class of the relevant Sub-Fund on the relevant Valuation Day determined in accordance with the provisions of Article 11 of these Articles of Incorporation, less such charges and commissions (if any) at the rate provided for in the Prospectus. The relevant Redemption Price may be rounded up or down to the nearest unit of the relevant currency as the General Partner may determine.

For the avoidance of doubt, redemption requests received by the Company or its duly authorised agents on a Valuation Day before the relevant Cut-Off-Time (as defined in the Prospectus) will be dealt with on that Valuation Day at the Redemption Price of the relevant Class of the relevant Sub-Fund prevailing on that Valuation Day (after deduction of redemption fee if any). Any redemption requests received after the relevant Cut-Off-Time will be processed on the next Valuation Day at the Redemption Price of the relevant Class of the relevant Sub-Fund prevailing on such Valuation Day (after deduction of redemption fee if any).

The Redemption Price per Ordinary Share shall be paid within a period of time determined by the General Partner which shall not exceed 10 Business Days from the relevant Valuation Day, in accordance with such policy as the General Partner may from time to time determine, provided that the Share transfer documents have been received by the Company.

Payment of the Redemption Price to Shareholders will be made in cash, in kind, or both in kind and cash as set out hereinafter.

Payments in cash will be made in the Reference Currency of the relevant Sub-Fund.

Payment in kind will be made at the discretion of the Company but with the consent of the Limited Shareholder concerned by allocating to such Limited Shareholder assets of the relevant Sub-Fund equal in value (as calculated in the manner described in Article 11 of these Articles of Incorporation) as of the Valuation Day with respect to which the Redemption Price is calculated, to the Net Asset Value of the Ordinary Shares to be redeemed minus any applicable redemption fee and charge. The nature and type of assets to be transferred in such case shall be determined on a fair and

reasonable basis and without prejudicing the interests of the redeeming Limited Shareholder and/or other Shareholders of the relevant Class. The cost of such transfer shall be borne by the transferee.

If as a result of any request for redemption, the number or the aggregate Net Asset Value of the Ordinary Shares held by any Shareholder in any Class or Sub-Fund would fall below such number or such value as determined by the General Partner and disclosed in the Prospectus, the Company may decide that this request be treated as a request for redemption for the full balance of such Shareholder's holding of Ordinary Shares in such Class and/or Sub-Fund.

Further, if on any Valuation Day redemption requests pursuant to this Article 9 exceed a certain level determined by the General Partner in relation to the number of Shares in issue of a specific Class or Sub-Fund, the General Partner may decide that part or all of such requests for redemption will be deferred for a period and in a manner that the General Partner considers to be in the best interests of the relevant Sub-Fund. On the next Valuation Day following that period, these redemption requests will be met in priority to later requests.

A Shareholder may not withdraw his request for redemption of Ordinary Shares except in the event of a suspension of the calculation of the Net Asset Value of the Ordinary Shares to be redeemed in a specific Class or Sub-Fund and, in such event, a withdrawal will only be effective if written notification is received by the Company or its duly authorised agents before the termination of the period of suspension. If the request is not so withdrawn, the Company shall proceed to redeem the Ordinary Shares on the first Valuation Day following the end of the suspension period on the basis of the Net Asset Value of the Ordinary Shares of the relevant Class or Sub-Fund determined on such Valuation Day.

If the net assets of the relevant Sub-Fund and/or Class on any particular Valuation Day fall at any time below the minimum level determined by the General Partner pursuant to Article 5 of these Articles of Incorporation, the Company, at its discretion, may redeem all the Shares then outstanding in the relevant Sub-Fund and/or Class. All such Shares will be redeemed at the Net Asset Value per Share less any liquidation or other costs incurred. The Company will notify the Shareholders of the relevant Sub-Fund and/or Class(es) prior to the effective date for the compulsory redemption by sending a notice directly to the relevant Shareholders at the address contained in the register of Shareholders. The notice will indicate the reasons for, and the procedures of, the redemption operations.

The Company may at any time compulsorily redeem Ordinary Shares from Limited Shareholders who, either alone or in conjunction with any other person, whether directly or indirectly, are excluded from the acquisition or ownership of Ordinary Shares in the Company (such as a Prohibited Person), any given Sub-Fund and/or Class, at their Net Asset Value subject to giving such Prohibited Person notice of at least 10 calendar days, and upon redemption, those Ordinary Shares will be cancelled and the Prohibited Person will cease to be a Limited Shareholder. In the event that the Company compulsorily redeems Ordinary Shares held by a Prohibited Person, the General Partner may provide the Limited Shareholders (other than the Prohibited Person) with a right to purchase on a pro rata basis the Ordinary Shares of the Prohibited Person at the Net Asset Value of those Ordinary Shares.

Moreover, if the Minimum Holding Amount in a Class of one given Sub-Fund, as set out in the Prospectus, is not maintained due to a transfer or conversion or redemption of Shares, the Company may compulsorily redeem the remaining Ordinary Shares at their current Redemption Price (after deduction of redemption fee if any) and make payment of the redemption proceeds to the respective Shareholder.

All redeemed Ordinary Shares shall be cancelled.

Any taxes, commissions and other fees incurred in connection with the payment of the redemption proceeds (including those taxes, commissions and fees incurred in any country in which Ordinary Shares are sold) will be charged by way of a reduction to any redemption proceeds to the redeeming Limited Shareholders.

10. Conversion of ordinary shares. The General Partner may decide from time to time that Limited Shareholders are entitled to request the conversion of whole or part of their Ordinary Shares of any Class in any Sub-Fund into another Class in the same Sub-Fund and/or into the same Class or a different Class of any other existing Sub-Fund, provided that the General Partner may (i) set restrictions, terms and conditions as to the right for and the frequency of conversions between certain Classes and/or Sub-Funds; and (ii) subject them to the payment of such charges and commissions as it shall determine. If the General Partner decides to allow conversions of Ordinary Shares, this possibility shall be mentioned and detailed in the Company's Prospectus.

In any case, the right of any Limited Shareholder to require the conversion of its Ordinary Shares will be suspended during any period in which the determination of the Net Asset Value of the relevant Class and/or Sub-Fund is suspended by the Company pursuant to Article 11.2 of these Articles of Incorporation.

The price of the conversion shall be computed by reference to the respective Net Asset Value of the relevant Classes and/or Sub-Funds concerned, determined on the same Valuation Day or any other day as determined by the General Partner and in accordance with the provisions of Article 11 of these Articles of Incorporation and the rules laid down in the Prospectus. Conversion fees may be imposed upon the Limited Shareholder(s) asking for the conversion, at the rate provided for in the Prospectus.

If as a result of any request for conversion, the aggregate Net Asset Value of the Ordinary Shares held by a Shareholder in any Class and/or Sub-Fund would fall below such number or such value as determined by the General Partner and disclosed in the Prospectus, the Company may decide that this request be treated as a request for conversion for the full balance of such Limited Shareholder's holding of Ordinary Shares in such Class and/or Sub-Fund.

Moreover, if the Minimum Holding Amount in a Class of one given Sub-Fund, as set out in the Prospectus, is not maintained due to a conversion of Ordinary Shares, the Company may compulsorily redeem the remaining Ordinary Shares at their current Net Asset Value and make payment of the redemption proceeds to the respective Limited Shareholder.

The Ordinary Shares which have been converted into Ordinary Shares of another Class of the same or another Sub-Fund shall be cancelled.

11. Calculation of net asset value per share.

11.1 Calculation

The Net Asset Value per Share of each Class and/or Sub-Fund will be expressed in the Reference Currency of the Sub-Fund and shall be determined by the Central Administration under the supervision of the General Partner on each Valuation Day, in accordance with Luxembourg law and Luxembourg GAAP.

The Net Asset Value per Share of each Class and/or Sub-Fund is calculated up to two decimal places. If, since the time of determination of the Net Asset Value per Share of any Class of any Sub-Fund there has been a material change in relation to (i) a substantial part of the assets of the relevant Class of the relevant Sub-Fund or (ii) the quotations in the markets on which a substantial portion of the investments of the relevant Class of the relevant Sub-Fund are dealt in or quoted, the General Partner may, in order to safeguard the interests of the Shareholders and the Class and Sub-Fund, cancel the first determination and carry out a second determination of the Net Asset Value per Share of the Class of that Sub-Fund with prudence and in good faith.

In determining the Net Asset Value per Ordinary Share, income and expenditure are treated as accruing daily.

The Net Asset Value per Share of each Class in each Sub-Fund on any Valuation Day is determined by dividing (i) the total assets of that Sub-Fund properly allocable to such Class less the liabilities of such Sub-Fund properly allocable to such Class on such Valuation Day, by (ii) the number of Shares of such Class then outstanding on such Valuation Day, in accordance with the valuation rules set forth below and Luxembourg GAAP.

The total net assets of the Company will be equal to the difference between the gross assets and the liabilities of the Company based on consolidated accounts prepared in accordance with Luxembourg GAAP.

The accounts of the Subsidiaries of the Company will be consolidated (to the extent required under applicable accounting rules and regulations) with the accounts of the Company once a year and accordingly the underlying assets and liabilities will be valued in accordance with the valuation rules described below.

The Subscription Price and the Redemption Price of the different Classes will differ in each Sub-Fund as a result of the differing fee structure and/or distribution policy of each Class.

The calculation of the Net Asset Value of the Company shall be made in the following manner:

Assets of the Company

The assets of the Company shall include:

- (a) all debt or equity securities or instruments, shares, units, participations and interests;
- (b) all shares, units, convertible securities, debt and convertible debt securities or other securities of Subsidiaries registered in the name of the Company;
- (c) all property, real estate assets or property interest owned by the Company or any of its Subsidiaries, all share holdings in convertible and other debt securities of real estate companies;
- (d) all cash in hand or on deposit, including any interest accrued thereon;
- (e) all bills and demand notes payable and accounts receivable (including proceeds of securities or any other assets sold but not delivered);
- (f) all bonds, convertible bonds, time notes, certificates of deposit, shares, stock, debentures, debenture stocks, subscription rights, warrants, options and other securities, interests in limited partnerships, financial instruments and similar assets owned or contracted for by the Company;
- (g) all stock dividends, cash dividends and cash payments receivable by the Company to the extent information thereon is reasonably available to the Company or the Custodian;
- (h) all interest accrued on any interest-bearing assets owned by the Company except to the extent that the same is included or reflected in the value attributed to such asset;
- (i) the formation expenses of the Company, including the cost of issuing and distributing Shares of the Company, insofar as the same have not been written off;
- (j) all other assets of any kind and nature including expenses paid in advance, insofar as the same have not been written off.

The value of the Company' assets shall be determined as follows:

- (a) Securities or investment instruments, including options, that are listed on a stock exchange or dealt in on another Regulated Market, are valued at their last sales prices reported on such exchange on the Valuation Day or, if no prices were quoted on such date, at the last reported "bid" price (in the case of a security or investment instrument held long)

and the last reported "asked" price (in the case of a security or investment instrument sold short) on the Valuation Day or, if no such prices have been quoted on such date, at the value assigned reasonably and in good faith by General Partner;

(b) Securities or investment instruments that are not listed on a stock exchange or dealt in on another Regulated Market, other than securities or investment instruments that are in the form of put or call options, as well as other non-listed assets will be valued on the basis of the probable net realisation value (excluding any deferred taxation) estimated reasonably and in good faith by the General Partner;

(c) With respect to securities or investment instruments sold short, the market value of such securities or investment instruments, as determined in accordance with the above paragraphs, shall be included in the liabilities of the Company.

(d) Securities or investment instruments that are in the form of put or call options, and are not listed on a stock exchange or dealt in on another Regulated Market, are valued at the exercise price plus (in the case of a call) or minus (in the case of a put) the amount by which the underlying security or investment instrument is in or out of the money, except where the General Partner has assigned some other value to such securities or investment instruments.

(e) Premiums received for the writing of options will be included in the assets of the Company and the market value of such options will be included as a liability of the Company.

(f) Commodity futures are valued based upon the closing quotations reported for the same on the principal board of trade or other contract market in which dealings are made.

(g) Forward currency contracts will be valued based upon quotations from the counterparty which must be verifiable and determined pursuant to consistently applied policies approved by the General Partner.

(h) Commodity options traded on a contract market will be valued at their last sales price on the Valuation Day on the principal contract market on which such options are traded (or, in the event that the Valuation Day is not a day upon which a contract market on which such options are traded was open for trading, on the last prior date on which such contract market was so open) or, if no sales occurred on either of the foregoing dates, at the mean between the "bid" and the "asked" prices on the principal contract market on which such options are traded on the Valuation Day (or, in the event that the Valuation Day is not a date upon which such contract market was open for trading, on the last prior date on which such contract market was open). Premiums received for the writing of commodity options traded on the contract market will be included in the assets of the Company and the market value of such options shall be included as a liability of the Company.

(i) In the case of securities, options, future and forward contracts for which market quotations are either unavailable or appear inaccurate, such securities, options, future and forward contracts will be valued at fair value as determined in good faith using methods approved by the General Partner.

(j) Short-term debt securities with remaining maturities of 60 days or less at the time of purchase are valued at amortized cost; other short-term securities are valued on a mark-to-market basis until such time as they reach a remaining maturity of 60 days, whereupon they are valued using the amortized cost method, taking as cost their market value on the 61st day.

(k) If a net asset value is determined for the units or shares issued by an investment structure (including a UCI) which calculates a net asset value per share or unit, those units or shares will be valued on the basis of the latest net asset value determined according to the provisions of the particular issuing documents of this investment structure or, at their latest unofficial net asset values (i.e. estimates of net asset values which are not generally used for the purposes of subscription and redemption or which may be provided by a pricing source - including the investment manager of the investment structure, if any - other than the administrative agent of the investment structure) if more recent than their official net asset values. The net asset value calculated on the basis of unofficial net asset values of investment structures may differ from the net asset value which would have been calculated, on the relevant Valuation Day, on the basis of the official net asset values determined by the administrative agents of the investment structures. However, such net asset value is final and binding notwithstanding any different later determination. In case of the occurrence of an evaluation event that is not reflected in the latest available net asset value of such shares or units issued by such investment structures, the valuation of the shares or units issued by such investment structures may be estimated with prudence and in good faith by the General Partner to take into account this evaluation event. The following events qualify as evaluation events: capital calls, distributions or redemptions effected by the investment structure or one or more of its underlying investments as well as any material events or developments affecting either the underlying investments or the investment structures themselves ("Evaluation Event").

(l) An interest or participation in investment structures (including UCI) for which no net asset value is determined will be valued at cost as long as no report is available and no Evaluation Event has occurred. If a report regarding the investment structure is available, the interest in the investment structures will be valued on the basis of the latest available report as long as no major Evaluation Event occurred.

(m) The value of any cash in hand or on deposit, bills and demand notes and accounts receivable, prepaid expenses, cash dividends and interest declared or accrued as aforesaid and not yet received is deemed to be the full amount thereof, unless in any case the same is unlikely to be paid or received in full, in which case the value thereof is arrived at after making such discount as may be considered appropriate in such case to reflect the true value thereof.

(n) Interest rate swaps will be valued at their market value established by reference to the applicable interest rates curve. Index and financial instruments related swaps will be valued at their market value established by reference to the

applicable index or financial instrument. The valuation of the index or financial instrument related swap agreement shall be based upon the market value of such swap transaction established in good faith pursuant to procedures established by the General Partner.

(o) The General Partner will check the overall accuracy of the valuations and may, in its discretion, permit some other method of valuation to be used if it considers that such valuation better reflects the fair value of any asset or liability of the Company and/or its Sub-Funds in compliance with generally accepted Luxembourg accounting standards. This method will then be applied in a consistent way.

The total Net Asset Value of the Company is equal to the sum of the net assets of the various Sub-Funds translated into USD at the rates of exchange prevailing in Luxembourg on the relevant Valuation Day.

Liabilities of the Company

The Liabilities of the Company shall include:

- (a) all loans and other indebtedness for borrowed money (including convertible debt), bills and accounts payable;
- (b) all accrued interest on such loans and other indebtedness for borrowed money (including accrued fees for commitment for such loans and other indebtedness);
- (c) all accrued or payable expenses;
- (d) all known liabilities, present and future, including all matured contractual obligations for payments of money or property, including the amount of any unpaid distributions declared by the Company, where the Valuation Day falls on the record date for determination of the person entitled thereto or is subsequent thereto;
- (e) an appropriate provision for future taxes based on capital and income to the Valuation Day, as determined from time to time by the Company, and other reserves (if any) authorised and approved by the General Partner, as well as such amount (if any) as the General Partner may consider to be an appropriate allowance in respect of any contingent liabilities of the Company provided that for the avoidance of doubt, on the basis that the assets are held for investment it is not expected that such provision shall include any deferred taxation;
- (f) all other liabilities of the Company of whatsoever kind and nature reflected in accordance with generally accepted accounting standards. In determining the amount of such liabilities the Company shall take into account all expenses payable by the Company / Sub-Funds which shall comprise formation expenses, fees, expenses, disbursements and out-of-pocket expenses payable to its investment managers or investment advisors, including performance related fees, fees, expenses, disbursements and out-of-pocket expenses payable to its accountants, custodian and its correspondents, administrative, registrar agents, if any, any paying agent, any distributors and permanent representative in places of registration, as well as any other agent employed by the Company, the remuneration of the Managers and their reasonable out-of-pocket expenses, insurance coverage and reasonable travelling costs in connection with Board meetings, fees and expenses, fees and expenses for legal and auditing services, any fees and expenses involved in registering and maintaining the registration of the Company with any Governmental agencies or stock exchanges in the Grand Duchy of Luxembourg and in any other country, licensing fees for the use of the various indexes, reporting and publishing expenses, including the cost of preparing, translating, printing, advertising and distributing prospectuses, explanatory memoranda, the Articles of Incorporation, periodical reports or registration statements, the costs of publishing the net asset value and any information relating to the estimated value of a Sub-Fund, the cost of printing certificates, and the costs of any reports to the Shareholders, the cost of convening and holding general meeting of the Shareholders and meetings of the Board, all taxes, duties, governmental and similar charges, and all operating expenses, including the cost of buying and selling assets, transaction fees, the cost of publishing the issue, conversion and redemption prices, interests, bank charges and brokerage, postage, insurance, telephone and telex. The Company and each of its Sub-Funds may accrue administrative and other expenses of a regular or recurring nature based on an estimated amount rateably for yearly or other periods.

For the purpose of the above,

- (a) Shares to be issued by the Company shall be treated as being in issue as from the time specified by the General Partner on the Valuation Day with respect to which such valuation is made and from such time and until received by the Company the price therefore shall be deemed to be an asset of the Company;
- (b) Shares of the Company to be redeemed (if any) shall be treated as existing and taken into account until the date fixed for redemption or conversion, and from such time and until paid by the Company the price therefore shall be deemed to be a liability of the Company;
- (c) all investments, cash balances and other assets expressed in currencies other than the USD shall be valued after taking into account the market rate or rates of exchange in force at the date and time for determination of the Net Asset Value per Share; and
- (d) where on any Valuation Day the Company has contracted to:
 - purchase any asset (if the underlying risks and rewards of transaction are transferred), the value of the consideration to be paid for such asset shall be shown as a liability of the Company and the value of the asset to be acquired shall be shown as an asset of the Company;

- sell any asset (if the underlying risks and rewards of transaction are transferred), the value of the consideration to be received for such asset shall be shown as an asset of the Company and the asset to be delivered by the Company shall not be included in the assets of the Company;

provided, however, that if the exact value or nature of such consideration or such asset is not known on such Valuation Day, then its value shall be estimated by the General Partner.

The latest Net Asset Value per Ordinary Share may be obtained at the registered office of the Company at the latest 15 Bank Business Days after the most recent Valuation Day.

For the avoidance of doubt, the provisions of this section including, in particular, the above paragraph are rules for determining the Net Asset Value per Share of each Class in each Sub-Fund and are not intended to affect the treatment for accounting or legal purposes of the assets and liabilities of the Company or any Shares issued by the Company.

11.2 Frequency and Temporary suspension of the calculation of the Net Asset Value per Share

With respect to each Class of Shares (if any) of any Sub-Fund, the Net Asset Value per Share shall be calculated from time to time by the Company or any agent appointed thereto by the Company, at least once a year, at a frequency determined by the General Partner and specified in the Prospectus.

The General Partner may suspend the determination of the Net Asset Value of any particular Sub-Fund and/or Class and the issue and redemption of the Shares of any such Class in such Sub-Fund as well as the conversion from and to Shares of any such Class of such Sub-Fund during:

a) any period when, as a result of political, economic, military or monetary events or any circumstances outside the control, responsibility and power of the General Partner, disposal of the assets owned by any Sub-Fund of the Company is not reasonably practicable without this being seriously detrimental to the interests of Shareholders; or

b) any breakdown in the means of communication normally employed in determining the price of any of the Sub-Fund's assets or if for any reason the value of any asset of the Sub-Fund which is material in relation to the determination of the Net Asset Value (as to which materiality the General Partner shall have sole discretion) may not be determined as rapidly and accurately as required; or

c) any period when the value of any wholly-owned (direct or indirect) Subsidiary of the Company may not be determined accurately, unless otherwise provided in the Prospectus; or

d) any period when the Company is unable to repatriate funds for the purpose of making payments on the redemption of Shares of any Sub-Fund; or

e) any period during which any transfer of funds involved in the realisation or acquisition of investments or payments due on redemption of Shares of any Sub-Fund cannot in the opinion of the General Partner be effected at normal prices or rates of exchange, unless otherwise provided in the Prospectus; or

f) any period when the Company is being liquidated or as from the date on which notice is given of a general meeting of Shareholders at which a resolution to liquidate the Company (or one of its Sub-Funds) is proposed; or

g) any period when any one of the principal markets or other stock exchanges on which a portion of the assets of any Sub-Fund of the Company, are quoted is closed (otherwise than for ordinary holidays) or during which dealings therein are restricted or suspended; or

h) when for any other reason, the prices of any assets owned by the Company attributable to such Sub-Fund cannot be promptly or accurately ascertained, unless otherwise provided in the Prospectus.

Notice of such suspension shall be published by the General Partner.

The suspension of the calculation of the Net asset Value of any particular Sub-Fund and/or Class shall have no effect on the determination of the Net Asset Value per Share or on the issue, redemption and conversion of Shares of any Class and/or Sub-Fund that is not suspended.

Any application for subscription, redemption or conversion of Shares shall be irrevocable except in the event of a suspension of the calculation of the Net Asset Value of the Shares to be subscribed, redeemed or converted in a specific Class and/or Sub-Fund and, in such event, a withdrawal will only be effective if written notification is received by the Central Administration (in its capacity as registrar agent) before the termination of the period of suspension.

Chapter III. - Management

12. Powers of the general partner. The Company shall be managed by Cygna Negra Luxembourg S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), in its capacity as Unlimited Shareholder of the Company.

The General Partner will have the broadest powers to administer and manage the Company, to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles of Incorporation to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the General Partner. The Limited Shareholders shall neither participate in nor interfere with the management of the Company.

The General Partner will have the power, in particular, to decide on the investment objectives, policies and restrictions and the course of conduct of the management and business affairs of the Company, in compliance with these Articles of Incorporation and the applicable laws and regulations. The General Partner will have the power to enter into adminis-

tration, investment and adviser agreements and any other contract and undertakings that it may deem necessary, useful or advisable for carrying out the object of the Company.

13. Termination of the general partner. The General Partner may be removed at any time without cause by means of a resolution of the general meeting of the Shareholders adopted as follows:

- the quorum shall be at least 95% of the Share capital being present or represented;
- the resolution must then be passed by at 95% of the votes of the Shareholders present or represented. For the avoidance of doubt, the approval of the General Partner is not required, as provided for in these Articles of Incorporation, to validly decide on its removal.

The General Partner may also be removed at any time for cause (i.e. in case of fraud, gross negligence or wilful misconduct as determined by a court and resulting in a material economic disadvantage for the Company), by means of a resolution of the general meeting of Shareholders adopted as follows:

- the quorum shall be a majority of the Shares being present or represented. If such quorum requirement is not met, a second general meeting of Shareholders will be called which may validly deliberate, irrespective of the proportion of the share capital represented.
- in both meetings, resolutions must be passed by at least two thirds of the votes of the Shareholders present or represented. For the avoidance of doubt, the approval of the General Partner is not required, as provided for in the Articles of Incorporation, to validly decide on its removal.

In the event of the removal of the General Partner, the general meeting of Shareholders will appoint a new general partner by means of a resolution adopted in the manner required to amend the Articles of Incorporation as described in Article 34 hereof, subject to prior the approval of the CSSF.

14. Representation of the company. The Company will be bound towards third parties by the sole signature of the General Partner represented by the joint signature of any two of its legal representatives or by the signature of any other person to whom such power has been delegated by the General Partner.

No Limited Shareholder shall represent the Company.

15. Liability of the general partner and Limited shareholders. The General Partner shall be liable with the Company for all debts and losses, which cannot be recovered out of the Company's assets.

The Limited Shareholders shall refrain from acting on behalf of the Company in any manner or capacity whatsoever except when exercising their rights as Shareholders in general meetings of the Shareholders and shall be liable to the extent of their contributions to the Company.

16. Delegation of powers, Agents of the general partner. The General Partner may, at any time, appoint officers or agents of the Company as required for the affairs and management of the Company, provided that the Limited Shareholders cannot act on behalf of the Company without losing the benefit of their limited liability. The appointed officers or agents shall be entrusted with the powers and duties conferred to them by the General Partner.

The General Partner will determine any such Investment Manager's, officer's or agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

The General Partner may also confer special powers of attorney by notarial or private proxy.

17. Conflict of interest. In the event that a Sub-Fund is presented with any conflict of interests, such conflict will be fully disclosed to the General Partner.

In the event that a Sub-Fund is presented with (i) an investment proposal involving an asset owned (in whole or in part), directly or indirectly, by a Limited Shareholder, the General Partner, a Manager, the Investment Manager or any Affiliate thereof, or involving any portfolio company whose shares are held by, or which has borrowed funds from any of the aforementioned Persons, (including any managed, advised, or sponsored investment funds), or (ii) any disposition of assets to a Manager, the General Partner or the Investment Manager, if any, such Person will fully disclose such conflict of interest to the General Partner who shall inform the Limited Shareholders accordingly.

The Company will enter into all transactions on an arm's length basis. The General Partner will inform the Limited Shareholders of any business activities in which the General Partner, the Investment Manager or any Affiliate thereof are involved and which could create an opportunity for conflicts of interest to arise in relation to the Company's investment activity and of any proposed investments in which any Investor has a vested interest.

The General Partner, the Investment Manager or any of their Affiliates may engage in various business activities other than the Company's and/or the Investment Manager's business, including providing consulting and other services (including, without limitation, serving as director) to a variety of partnerships, corporations and other entities, not excluding those in which the Company invests and its Subsidiaries. However, they will devote the time and effort necessary and appropriate to the business of the Company. Moreover, any such services shall be provided at prevailing market rates for like services under a professional service agreement (which shall include fee ranges) and a project specific contract.

For the avoidance of doubt, no contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the General Partner or the Managers is interested in, or is a director, manager, associate, officer or employee of such other company or firm. Any of the General Partner or

the Managers who serves as a director, manager, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Chapter IV. - General meeting of shareholders

18. Powers of the general meeting of shareholders. Any regularly constituted meeting of Shareholders of the Company shall represent the entire body of Shareholders of the Company. The general meeting of the Shareholders shall deliberate only on the matters which are not reserved to the General Partner by the Articles of Incorporation or by the law.

19. Annual general meeting. The annual general meeting of the Shareholders will be held at the registered office of the Company or at any other location in the City of Luxembourg, at a place specified in the notice convening the meeting, on the second Monday of June each year (unless such date is not a Bank Business Day, in which case on the next Bank Business Day) at 3 p.m. Luxembourg time.

20. Other general meeting. The General Partner may convene other general meetings of the Shareholders. The General Partner shall be obliged to convene a general meeting so that it is held within a period of one month if Shareholders representing one-tenth of the share capital of the Company require in writing with an indication of the agenda.

Such other general meetings will be held at such places and times as may be specified in the respective notices convening the meeting.

21. Convening notice. A general meeting of Shareholders is convened by the General Partner in compliance with Luxembourg law.

As all Shares are in registered form, convening notices may be mailed by registered mail to the Shareholders, at their registered address at least eight (8) calendar days prior to the date of the meeting. Such notice will indicate the time and place of such meeting and the conditions of admission thereto, will contain the agenda and will refer to the requirements of Luxembourg law with regard to the necessary quorum and majorities at such meeting.

If all the Shareholders are present or represented at a general meeting of the Shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the Shareholders can waive all convening requirements and formalities.

22. Presence, Representation. All Shareholders are entitled to attend and speak at all general meetings of the Shareholders.

A Shareholder may act at any general meeting of the Shareholders by appointing in writing or by telefax, cable, telegram, telex, email as his proxy another person who need not be a Shareholder himself.

Are deemed to be present, for the quorum and the majority requirements, the Shareholders participating in the general meeting of Shareholders by videoconference, conference call or by other means of telecommunication allowing for their identification. These means must comply with technical features guaranteeing an effective participation to the meeting whereof the deliberations are retransmitted in a continuing way.

23. Proceedings. General meetings of the Shareholders shall be chaired by the General Partner or by a person designated by the General Partner.

The chairman of any general meeting of the Shareholders shall appoint a secretary.

Each general meeting of the Shareholders shall elect one scrutineer to be chosen from the Shareholders present or represented.

The above-described persons in this Article 23 together form the office of the general meeting of the Shareholders.

24. Vote. Each Share entitles the holder thereof to one vote.

Unless otherwise provided by law or by the Articles of Incorporation, all resolutions of the general meeting of the Shareholders shall be taken by simple majority of votes of the Shareholders present or represented, regardless of the proportion of the capital represented.

In accordance with these Articles of Incorporation and as far as permitted by the Law of 10 August 1915, any decision of the general meeting of Shareholders will require the prior approval of the General Partner in order to be validly taken.

25. Minutes. The minutes of each general meeting of the Shareholders shall be signed by the chairman of the meeting, the secretary and the scrutineer.

Copies or extracts of these minutes to be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the General Partner.

26. General meetings of shareholders of sub-fund or class. The Shareholders of a Sub-Fund or Class issued in respect of any Sub-Fund may hold, at any time, general meetings to decide on any matters, which relate exclusively to such Sub-Fund or Class.

The provisions set out in Articles 21 to 25 of these Articles of Incorporation as well as in the Law of 10 August 1915 shall apply to such general meetings.

Unless otherwise provided for by law or herein, resolutions of a general meeting of Shareholders of a Sub-Fund or Class are passed by a simple majority vote of the Shareholders present or represented.

Moreover, any resolution of the general meeting of Shareholders of the Company, affecting the rights of the Shareholders of any Sub-Fund or Class vis-à-vis the rights of the Shareholders of any other Sub-Fund or Class shall be subject to a resolution of the general meeting of Shareholders of such Sub-Fund or Class in compliance with the Law of 10 August 1915.

Chapter V. - Financial year, Distribution of profits

27. Financial year. The Company's Financial Year begins on the 1st January and closes on 31st December of each year.

28. Auditors. The accounting data related in the annual reports of the Company shall be examined by one or several authorised independent Auditors appointed by the general meeting of Shareholders which shall be remunerated by the Company.

The authorised independent Auditors shall fulfil all duties prescribed by the Law of 13 February 2007.

29. Distribution. Whether accumulation or distribution Shares have been issued in relation to a particular Sub-Fund is indicated in the Prospectus. The General Partner may, at any time and in its discretion, decide to create specific Classes of Ordinary Shares in this respect.

The part of the year's net income corresponding to accumulation Shares will be capitalised in the relevant Sub-Fund for the benefit of the accumulation Shares.

For any Shares entitled to distributions, the general meeting of Shareholders of the relevant Sub-Fund and/or Class shall, upon proposal from the General Partner and within the limits provided by Luxembourg law, decide whether and to what extent distributions are to be paid out of the Company's assets and may from time to time declare, or authorize the General Partner to declare distributions.

For any Shares entitled to distributions, the General Partner may furthermore decide to pay interim dividends in compliance with the Prospectus and the conditions set forth by law.

Distributions may only be made if the net assets of the Company do not fall below the minimum set forth by law (i.e. EUR 1,250,000) or any then equivalent amount in USD.

Distributions will be made in cash. However, the General Partner is authorised, subject to prior consent of the relevant Limited Shareholder(s), to make in-kind distributions/payments of assets of the Company. Any such distributions/payments in kind will be valued in a report established by an auditor qualifying as a réviseur d'entreprises agréé drawn up in accordance with the requirements of Luxembourg law.

All distributions will be made net of any income, withholding and similar taxes payable by the Company, including, for example, any withholding taxes on interest or dividends received by the Company.

Payments of distributions to Shareholders shall be made at their respective addresses as specified in the register of Shareholders.

Distributions will be declared in the Reference Currency of each Sub-Fund.

Distributions remaining unclaimed for five years after their declaration will be forfeited and revert to the relevant Sub-Fund and/or Class.

No interest shall be paid on a dividend declared by the Company and kept by it at the disposal of its beneficiary.

Chapter VI - Dissolution, Liquidation

30. Dissolution.

30.1 Dissolution, insolvency, bankruptcy, legal incapacity or inability to act of the General Partner

The Company shall not be dissolved in the event of the General Partner's legal incapacity, dissolution, resignation, retirement, insolvency or bankruptcy or for any other reason provided under applicable law where it is impossible for the General Partner to act, it being understood for the avoidance of doubt that the transfer of its Management Share by the General Partner will not lead to the dissolution of the Company.

In the event of legal incapacity or inability to act of the General Partner as mentioned under the preceding paragraph, the general meeting of Limited Shareholders will appoint a new general partner by means of a resolution adopted by Limited Shareholders representing at least 80% of the Ordinary Shares in favour of the appointment of the new general partner, subject to the prior approval of the CSSF.

30.2 Voluntary dissolution

At the proposal of the General Partner and unless otherwise provided by law and the Articles of Incorporation, the Company may be dissolved by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required to amend these Articles of Incorporation, as provided for in Article 34 hereof.

Whenever the share capital falls below two-thirds of the minimum capital indicated in Article 5 hereof, the question of the dissolution of the Company shall be referred to the general meeting of Shareholders by the General Partner. The general meeting, for which no quorum shall be required, shall decide by simple majority of the votes of the Shares represented at the meeting.

The question of the dissolution of the Company shall further be referred to the general meeting whenever the share capital falls below one-fourth of the minimum capital set by Article 5 hereof; in such an event, the general meeting shall

be held without any quorum requirements and the dissolution may be decided by Shareholders holding one-fourth of the votes of the Shares represented at the meeting.

The meeting must be convened so that it is held within a period of 40 days from when it is ascertained that the net assets of the Company have fallen below two-thirds or one-fourth of the legal minimum as the case may be.

In case of voluntary dissolution, the General Partner will act as liquidator of the Company.

31. Liquidation. In the event of the dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or more liquidators (who may be natural persons or legal entities) appointed by the Shareholders who will determine their powers and their compensation. Such liquidators must be approved by the CSSF and must provide all guarantees of honorability and professional skills.

After payment of all the debts of and charges against the Company and of the expenses of liquidation, the net assets shall be distributed to the Shareholders pro rata to the number of the Shares held by them. The amounts not claimed by the Shareholders at the end of the liquidation shall be deposited with the Caisse de Consignations in Luxembourg. If these amounts were not claimed before the end of a period of five years, the amounts shall become statute-barred and cannot be claimed anymore.

In case that the sale of shares in underlying assets is not possible at prices deemed reasonable by the General Partner at the time of liquidation due to market or company specific conditions, the General Partner reserves the right to distribute all or part of the Company's assets in kind to the Shareholders in compliance with the principle of equal treatment of Shareholders.

32. Termination, Division and Amalgamation of sub-funds or classes.

32.1 Termination of a Sub-Fund or Class

In the event that for any reason the value of the net assets of any Sub-Fund and/or Class has decreased to, or has not reached, an amount determined by the General Partner to be the minimum level for such Sub-Fund and/or Class to be operated in an economically efficient manner, or in case of a substantial modification in the political, economic or monetary situation relating to such Sub-Fund and/or Class would have material adverse consequences on the investments of that Sub-Fund and/or Class, or as a matter of economic rationalization, the General Partner may decide to compulsorily redeem all the Shares of the relevant Sub-Fund and/or Class at their Net Asset Value per Share (taking into account actual realization prices of investments and realization expenses) as calculated on the Valuation Day at which such decision shall take effect.

The Company shall serve a notice to the Shareholders of the relevant Sub-Fund and/or Class prior to the effective date for the compulsory redemption, which will set forth the reasons for, and the procedure of, the redemption operations. Registered Shareholders shall be notified in writing.

Unless it is otherwise decided in the interests of, or to keep equal treatment between, the Shareholders of the Sub-Fund and/or Class concerned may continue to request redemption of their Shares free of charge (but taking into account actual realization prices of investments and realization expenses) prior to the date effective for the compulsory redemption.

Any request for subscription shall be suspended as from the moment of the announcement of the termination, the merger or the transfer of the relevant Sub-Fund and/or Class.

Notwithstanding the powers conferred to the General Partner by the preceding paragraphs, the general meeting of Shareholders of any Sub-Fund and/or Class may, upon proposal from the General Partner, resolve to redeem all the Shares of the relevant Sub-Fund and/or Class and to refund to the Shareholders the Net Asset Value of their Shares (taking into account actual realisation prices of investments and realisation expenses) determined with respect to the Valuation Day on which such decision shall take effect. There shall be no quorum requirements for such general meeting of Shareholders, which shall resolve at the simple majority of those present and represented.

Assets which could not be distributed to their owners upon the implementation of the redemption will be deposited as soon as possible with the Caisse de Consignations on behalf of the persons entitled thereto.

All redeemed Shares shall be cancelled by the Company.

32.2 Amalgamation, Division or Transfer of Sub-Funds or Classes

Under the same circumstances as provided above in Article 32.1 of these Articles of Incorporation, the General Partner may decide to allocate the assets of any Sub-Fund and/or Class to those of another existing Sub-Fund and/or Class within the Company or to another Luxembourg undertaking for collective investment or to another Sub-Fund and/or Class within such other Luxembourg undertaking for collective investment (the "new Sub-Fund") and to redesignate the Shares of the relevant Sub-Fund and/or Class as Shares of another Sub-Fund and/or Class (following a split or consolidation, if necessary, and the payment of the amount corresponding to any fractional entitlement to Shareholders). Such decision will be published in the same manner as described above in Article 32.1 of these Articles of Incorporation (and, in addition, the publication will contain information in relation to the new Sub-Fund), one month before the date on which the amalgamation becomes effective in order to enable Shareholders to request redemption of their Shares, free of charge, during such period.

Under the same circumstances as provided above in Article 32.1 of these Articles of Incorporation, the General Partner may decide to reorganise a Sub-Fund and/or Class by means of a division into two or more Sub-Funds and/or Classes. Such decision will be published in the same manner as in Article 32.1 of these Articles of Incorporation (and, in addition, the publication will contain information about the two or more new Sub-Funds) one month before the date on which the division becomes effective, in order to enable the Shareholders to request redemption or conversion of their Shares free of charge during such period.

Notwithstanding the powers conferred to the General Partner by the preceding paragraphs, such a reorganisation of a Sub-Fund and/or Class within the Company (by way of an amalgamation or division) may be decided upon by a general meeting of the Shareholders of the relevant Sub-Fund and/or Class. There shall be no quorum requirements for such general meeting and it will decide upon such an amalgamation or division by resolution taken at the simple majority of those present or represented.

A contribution of the assets and of the liabilities distributable to any Sub-Fund, and/or Class to another undertaking for collective investment referred to in the first paragraph of this Article to another Sub-Fund and/or Class within such other undertaking for collective investment shall, require a resolution of the Shareholders of the Sub-Fund and/or Class concerned, taken with a 50% quorum requirement of the Shares in issue and adopted at a 2/3 majority of the Shares present or represented at such meeting, except when such an amalgamation is to be implemented with a Luxembourg undertaking for collective investment of the contractual type (fonds commun de placement) or a foreign based undertaking for collective investment, in which case resolutions shall be binding only upon such Shareholders who will have voted in favour of such amalgamation.

Chapter VII - Final provisions

33. The custodian. The Company shall enter into a custody agreement with a banking or saving institution as defined by the Luxembourg law of 5 April 1993 on the financial sector, as amended from time to time.

The Custodian shall fulfil the duties and responsibilities as provided for by the Law of 13 February 2007.

If the Custodian desires to retire, the General Partner shall use its best endeavours to find a successor custodian and will appoint it in replacement of the retiring Custodian. The General Partner may terminate the appointment of the Custodian but shall not remove the Custodian unless and until a successor custodian shall have been appointed to act in the place thereof. In both the case of voluntary withdrawal of the Custodian or of its removal by the General Partner, the Custodian, until it is replaced, which must happen within two months, shall take all necessary steps for the good preservation of the interests of the investors.

34. Amendments of these articles of incorporation. Unless otherwise provided by the present Articles of Incorporation and as far as permitted by the Law of 10 August 1915, at any general meeting of the Shareholders convened in accordance with the law to amend the Articles of Incorporation of the Company or to resolve issues for which the law or these Articles of Incorporation refers to the conditions set forth for the amendment of the Articles of Incorporation, the quorum shall be at least one half of the Shares being present or represented. If such quorum requirement is not met, a second general meeting of Shareholders will be called which may validly deliberate, irrespective of the portion of the Shares represented.

In both meetings, unless otherwise provided by the present Articles of Incorporation and as far as permitted by the Law of 10 August 1915, resolutions must be passed by at least two thirds of the votes of the Shareholders present or represented. In accordance with these Articles of Incorporation and the Law of 10 August 1915, any amendment to the Articles of Incorporation by the general meeting of Shareholders will require the prior approval of the General Partner in order to be validly taken.

35. Indemnification. Neither the General Partner, nor the Investment Manager nor any of their Affiliates, shareholders, officers, directors, members, employees, partners, agents and representatives nor any of their respective Affiliates (collectively, the "Indemnified Parties") shall have any liability, responsibility or accountability in damages or otherwise to the Company or any Shareholder, and the Company agrees to indemnify, pay, protect and hold harmless each Indemnified Party from and against, any and all liabilities, obligations, losses, damages, penalties, actions, judgements, suits, proceedings, costs, expenses and disbursements of any kind or nature whatsoever (including, without limitation, all reasonable costs and expenses of attorneys, defence, appeal and settlement of any and all suits, actions or proceedings instituted or threatened against the Indemnified Parties or the Company) and all costs of investigation in connection therewith which may be imposed on, incurred by, or asserted against the Indemnified Parties or the Company or in any way relating to or arising out of, or alleged to relate to or arise out of, any action or inaction on the part of the Company, on the part of the Indemnified Parties when acting on behalf of the Company or on the part of any agents when acting on behalf of the Company; provided that the General Partner in its capacity as Unlimited Shareholder of the Company shall be liable, responsible and accountable for and shall indemnify, pay, protect and hold harmless the Company from and against, and the Company shall not be liable to the General Partner for, any portion of such liabilities, obligations, losses, damages, penalties, actions, judgements, suits, proceedings, costs, expenses or disbursements of any kind or nature whatsoever (including, without limitation, all reasonable costs and expenses of attorneys, defence, appeal and settlement of any and all suits, actions or proceedings instituted or threatened against the Company and all costs of investigation in connection,

therewith asserted against the Company) which result from the General Partner's fraud, gross negligence or wilful misconduct or material breach of the Prospectus and these Articles of Incorporation.

In any action, suit or proceeding against the Company, or any Indemnified Party relating to or arising, or alleged to relate to or arise, out of any such action or non-action, the Indemnified Parties shall have the right to jointly employ, at the expense of the Company, counsel of the Indemnified Parties' choice, which counsel shall be reasonably satisfactory to the Company, in such action, suit or proceeding. If joint counsel is so retained, an Indemnified Party may nonetheless employ separate counsel, but at such Indemnified Party's own expense.

If an Indemnified Party is determined to have committed fraud, gross negligence or wilful misconduct, it will then have to reimburse all the expenses paid by the Company on its behalf under the preceding paragraph.

36. Applicable law. All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Law of 10 August 1915 and the Law of 13 February 2007.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the 31 December 2010.

The first annual general meeting of shareholders shall be held in 2011.

Subscription

The share capital has been subscribed as follows:

Management Share in Cygna Negra Luxembourg SICAV-FIS, SCA - US Technology Fund:

Subscriber	Subscribed capital	Number of shares
Cygna Negra Luxembourg S.à r.l.	USD 1,000.-	1
Ordinary Shares in Cygna Negra Luxembourg SICAV-FIS, SCA - US Technology Fund:		
Subscriber	Subscribed capital	Number of ordinary shares
Mr Bernardus Herman Johannes Bendel	USD 49,000.-	49

The Management Share and the Ordinary Shares have been fully paid in cash, so that the sum of fifty thousand U.S. dollars (USD 50,000.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proven to the notary.

First extraordinary general meeting of shareholders

The above Shareholders of the Company representing the totality of Shares and considering themselves as duly convened, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting of Shareholders and have unanimously passed the following resolutions:

- 1) The Company's registered office address is fixed at 13, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
- 2) The following is appointed independent Auditor: KPMG Audit S.à r.l., 9, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
- 3) The term of office of the independent Auditor shall end at the first annual general meeting of Shareholders to be held in 2011.

Declaration

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in Article 26 of the Law of 10 August 1915 and expressly states that they have been fulfilled.

Expenses

The expenses, remunerations or charges, in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its formation, are estimated at about three thousand Euro (EUR 3,000.-).

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the notary, by her surname, first name, civil status and residence, the said person appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le treize janvier,

Par devant M^e Joseph Elvinger, notaire demeurant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

ONT COMPARU:

1. Cygna Negra Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 46 A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, établie conformément au droit luxembourgeois par un acte daté 17 novembre 2009, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 149.539 et dont les statuts ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 24 décembre 2009, la partie mentionnée ci-dessus agissant comme Associé Gérant Commandité; et

2. M. Bernardus Herman Johannes Bendel, résidant à Vredelaan, 28, 1251 GJ Laren, Pay-Bas;

Tous représentés par Flora Gibert, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg en vertu de procurations sous seing privé, lesquelles, paraphées ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser les statuts d'une société en commandite par actions qu'ils ont déclaré organiser entre eux.

Titre préliminaire - Définitions

Dans ces Statuts, les mots suivants auront la signification donnée ci-dessous:

"Actions"	les actions de toute Classe de tout Compartiment du capital de la Société comprenant l'Action de Commandité détenue par l'Associé Gérant Commandité et les Actions Ordinaires détenues par les Actionnaires Commanditaires
"Action de Commandité"	l'action de commandité détenue par l'Associé Gérant Commandité dans le capital social de la Société en sa qualité d'Actionnaire Commandité
"Actions Ordinaires"	les actions ordinaires de commanditaires détenues par les Actionnaires Commanditaires dans le capital social de la Société
"Actionnaires"	les détenteurs d'une ou plusieurs Action(s) de toute Classe de tout Compartiment, c'est-à-dire les Actionnaires Commanditaires et/ou l'Associé Commandité selon le cas
"Actionnaire Commanditaire"	le détenteur d'Actions Ordinaires dont la responsabilité est limitée au montant de son investissement dans la Société
"Actionnaire Commandité"	Cygna Negra Luxembourg S.à r.l., en sa capacité de détenteur de l'action de commandité et d'Actionnaire Commandité de la Société qui est responsable sans limites de toutes les obligations qui ne peuvent pas être payées des avoirs de la Société
"Administrateur"	un membre du conseil d'administration de l'Associé Gérant Commandité
"Administration Centrale"	l'administration centrale de la Société, agissant en tant qu'agent administratif, agent domiciliaire et sociétaire et agent de registre au Luxembourg
"Affiliés"	à propos d'une Personne, toute Personne qui, directement ou indirectement, exerce un pouvoir de contrôle sur, est contrôlée par ou est placée sous le contrôle commun avec une telle Personne
"Article"	un article des Statuts
"Associé Gérant Commandité"	Cygna Negra Luxembourg S.à r.l., en sa qualité d'Actionnaire Commandité de la Société ou une autre entité qui peut agir comme Actionnaire Commandité de la Société
"Auditeur"	le réviseur d'entreprise agréé de la Société agissant en cette capacité
"Classe(s)"	une ou plusieurs classe(s) d'Actions Ordinaires telle(s) que disponible(s) dans chaque Compartiment, dont les avoirs seront communément investis conformément aux objectifs d'investissements de ce Compartiment, mais pour lesquelles une structure spécifique de vente et/ou de frais de rachat, une structure spécifique de frais, politique de distribution, Investisseur cible, devise de référence ou politique de couverture seront appliquées
"Compartiment"	tout compartiment de la Société
"Conseil"	le conseil d'administration de l'Associé Gérant Commandité
"CSSF"	la Commission de Surveillance du Secteur Financier
"Dépositaire"	une banque ou autre institution de crédit au sens de la loi luxembourgeoise du 5 avril 1993 relative au secteur financier, telle que modifiée, qui peut être nommée comme dépositaire de la Société
"Devise comptable"	la devise de consolidation de la Société, c'est-à-dire le USD

"Devise de référence"	la devise dans laquelle la Valeur Nette d'Inventaire de chaque Compartiment est exprimée
"Evènement d'Evaluation"	a la signification qui lui est attribuée à l'Article 11.1
"Exercice Social"	signifie les 12 mois se terminant le 31 décembre de chaque année, étant entendu que le premier Exercice Social de la Société commence à la création de la Société et se termine le 31 décembre 2010 et que le dernier Exercice Social de la Société se terminera à la date de la liquidation finale de la Société
"Filiale"	toute société locale ou étrangère ou association ou autre entité (en ce compris pour éviter tout doute, toute Filiale détenue à 100%): (a) qui est sous le contrôle de la Société; et (b) dans laquelle la Société détient dans l'ensemble, à travers un ou plusieurs Compartiment(s), plus de 50% du capital social; et Luxembourg qui remplit les conditions suivantes: (i) ne pas avoir d'autre activité que la détention d'investissements qui rentrent dans la politique et les objectifs d'investissements de la Société et du ou des Compartiment(s) concerné(s); et (ii) dans la mesure où les règlements et règles comptables le requièrent, cette filiale est consolidée dans les comptes annuels de la Société; toute société locale ou étrangère ou association ou autre entité mentionnée ci-dessus seront considérées comme "sous le contrôle" de la Société si (i) la Société détient dans l'ensemble, directement ou indirectement, plus de 50% des droits de vote de cette entité ou contrôle plus de 50% des droits de votes conformément à un contrat conclu avec les autres actionnaires ou (ii) la majorité des gérants ou des membres du conseil de cette entité sont membres du Conseil, excepté dans les cas où cela n'est pas faisable pour des raisons fiscales ou réglementaires ou (ii) la Société a le droit de nommer ou destituer une majorité des membres de l'organisme de gestion de cette entité
"Formulaire de Souscription"	le formulaire devant être complété et envoyé par chaque Investisseur à l'Associé Gérant Commandité ou à ses agents dûment nommés concernant la souscription d'Actions Ordinaires de la Classe et du Compartiment concerné
"Gestionnaire d'Investissement"	le gestionnaire d'investissement du ou des Compartiment(s) concerné(s), ou toute autre Personne qui peut être nommée par la suite pour agir en cette capacité
"Heure Limite"	L'échéance qui tombe un Jour d'Evaluation, tel que précisé pour chaque Compartiment dans le Prospectus, et avant laquelle les demandes de souscription, de rachat, ou de conversion des Actions Ordinaires de n'importe quelle Classe de chaque Compartiment doivent être reçues par l'Associé Gérant Commandité ou ses agents dûment nommés afin d'être traitées ce Jour d'Evaluation
"Investisseur"	un Investisseur Averti qui a rempli un Formulaire de Demande ou qui a acquis des Actions Ordinaires d'un autre Investisseur; pour éviter tout doute, "Investisseur" inclut, lorsque approprié, un Actionnaire
"Investisseur Averti"	a le sens prescrit par l'article 2 de la Loi du 13 février 2007 en ce compris: a) les investisseurs institutionnels; b) les investisseurs professionnels, lesquels investisseurs sont, suivant les lois et règlements luxembourgeois, sensés avoir l'expérience, la compréhension et la connaissance nécessaire pour prendre leurs propres décisions d'investissement et estimer correctement les risques qu'ils encourent; et c) tout autre investisseur bien informé qui remplit les conditions suivantes: (iii) déclare par écrit qu'il adhère au statut d'investisseur averti et investit un minimum de cent vingt-cinq mille euros (EUR 125.000,-) dans la Société, ou tout montant équivalent dans une autre devise; ou (iv) déclare par écrit qu'il adhère à la qualité d'investisseur averti et fournit un certificat établi par un établissement de crédit au sens de la Directive 2006/48/EC, par une société d'investissement au sens de la Directive 2004/39/EC ou par une société de gestion au sens de la Directive 2001/107/EC, certifiant son savoir-faire, son expérience et sa connaissance à apprécier adéquatement un investissement dans la Société
"Jour d'Evaluation"	tout jour auquel la Valeur Nette d'Inventaire par Action de toute Classe de tout Compartiment est déterminée conformément aux présents Statuts et au Prospectus, tel que déterminé par l'Associé Gérant Commandité et décrit dans le Prospectus

"Jour Initial de Souscription ou Période Initiale de Souscription"	le jour initial de souscription ou la période initiale de souscription durant lequel/laquelle les Actions Ordinaires de toute Classe peuvent être émises au Prix Initial de Souscription, comme précisé pour chaque Classe de chaque Compartiment dans le Prospectus
"Jour Ouvrable Bancaire"	tout jour de la semaine au cours duquel les banques sont ouvertes pour les opérations courantes au Luxembourg
"Loi du 10 août 1915"	la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle qu'amendée de temps en temps
"Loi du 13 février 2007"	la loi luxembourgeoise du 13 février 2007 sur les fonds d'investissements spécialisés, telle qu'amendée de temps en temps
"Marché Réglementé"	un marché de titres réglementés qui fonctionne régulièrement et est reconnu et ouvert au public
"Montant de Détention Minimale"	un nombre minimum d'Actions Ordinaires ou un montant minimum dans la Devise de Référence, qu'un Actionnaire Commanditaire doit détenir dans un Compartiment ou une Classe tel que plus amplement décrit dans le Prospectus pour le Compartiment ou la Classe concernée
"Normes luxembourgeoises GAAP"	les principes comptables généralement acceptés (generally accepted accounting principles ou GAAP) au Luxembourg, tel qu'amendés de temps en temps
"Personne"	toute personne, société, société à responsabilité limitée, trust, partenariat, état, association de fait ou autre entité légale
"Personnes Prohibées"	toute Personne pour qui, du seul avis de l'Associé Gérant Commandité, la détention d'Actions peut être nuisible aux intérêts des Investisseurs existants ou de la Société, ou est susceptible de constituer une violation d'une disposition légale ou réglementaire de droit luxembourgeois ou étranger ou a comme effet que la Société se trouve exposée à des préjudices fiscaux ou autres préjudices réglementaires (incluant, sans limitation, le fait que les avoirs de la Société soient considérés comme constituant des "plan assets" en vertu des US Department of Labor Regulations sous ERISA), amendes ou pénalités qui n'auraient pas trouvé à s'appliquer autrement; le terme "Personne Prohibée" comprend tout Investisseur qui ne rentre pas dans la définition d'Investisseur Averti et toutes les catégories d'Investisseurs Avertis tel que déterminées par l'Associé Gérant Commandité
"Prix Initial de Souscription"	le prix de souscription auquel les Actions de Commandité et les Actions Ordinaires de n'importe quelle Classe sont offertes au Jour Initial de Souscription ou pendant la Période Initiale de Souscription tel que décrit dans l'Article 7 et dans le Prospectus
"Prix de Souscription"	le prix de souscription auquel les Actions Ordinaires de toute Classe sont offertes à la souscription après le Jour Initial de Souscription ou après la fin de la Période Initiale de Souscription
"Prix de Rachat"	le prix auquel les Actions Ordinaires sont rachetées, comme décrit plus amplement à l'Article 9
"Prospectus"	le prospectus de la Société tel que modifié de temps en temps
"Société"	Cyigna Negra Luxembourg SICAV-FIS, SCA, une société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé luxembourgeoise établie sous la forme d'une société en commandite par actions gouvernée par la Loi du 13 février 2007; "Société" signifie aussi, lorsque applicable, l'Associé Gérant Commandité agissant pour le compte de la Société
"Souscription Minimale"	Un nombre minimum d'Actions Ordinaires ou un montant minimum dans la Devise de Référence, qu'un Actionnaire Commanditaire doit souscrire dans un Compartiment ou une Classe tel que plus amplement décrit dans le Prospectus pour le Compartiment ou la Classe concernée
"Statuts"	les statuts de la Société, tels qu'amendés de temps en temps
"US"	les Etats-Unis d'Amérique, leurs territoires et possessions ou régions soumises à leur juridiction
"USD"	US Dollar, la devise légale des Etats-Unis d'Amérique
"Valeur Nette d'Inventaire"	la valeur nette d'inventaire de la Société telle que déterminée à l'Article 11 et dans le Prospectus

STATUTS

Chapitre I^{er} . - Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

1. Dénomination sociale. Il existe entre l'Associé Gérant Commandité en sa qualité d'Actionnaire Commandité, les Actionnaires Commanditaires et tous ceux qui deviendront détenteurs des Actions, une société luxembourgeoise sous forme de société en commandite par actions qualifiée de société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé réglementé.

La Société existera sous la dénomination sociale de Cygna Negra Luxembourg SICAV-FIS, SCA.

2. Siège social. Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg.

L'Associé Gérant Commandité est autorisé à transférer le siège social de la Société au sein de la Ville de Luxembourg.

Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale extraordinaire des Actionnaires délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Dans le cas où des événements d'ordre militaire, politique, économique ou social surviendraient ou seraient imminents et pourraient compromettre l'activité normale au siège social de la Société, le siège social de la Société pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège social, demeurera une société luxembourgeoise. La décision de transfert du siège social à l'étranger sera prise par l'Associé Gérant Commandité.

3. Objet social. L'objet de la Société est d'investir les fonds disponibles dans un large éventail de titres et autres avoirs éligibles sous la Loi du 13 février 2007, dans le but de diversifier les risques d'investissement et de fournir à ses Actionnaires les résultats de la gestion de ses actifs.

La Société pourra prendre toutes les mesures et entreprendre toutes les opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social, en restant toutefois dans les limites prévues par la Loi du 13 février 2007.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Chapitre II. - Capital social, Actions

5. Capital social - Classes d'actions ordinaires. Le capital social minimum de la Société s'élèvera, comme cela est requis par la Loi du 13 février 2007, à l'équivalent dans toute devise d'un million deux cent cinquante mille Euros (EUR 1.250.000,-). Ce minimum doit être atteint dans un délai de douze mois suivant l'autorisation de la Société.

Le capital social de la Société sera représenté par des Actions entièrement libérées sans valeur nominale et sera toujours égal à sa Valeur Nette d'Inventaire tel que définie à l'Article 11.

Le capital social initial de la Société est cinquante mille U.S. dollars (USD 50.000,-) représenté par:

- une (1) Action de Gérant Commandité du Compartiment Cygna Negra Luxembourg SICAV-FIS, SCA - US Technology Fund entièrement libérée, sans valeur nominale, détenue par l'Associé Gérant Commandité en sa capacité d'Actionnaire Commandité; et

- quarante-neuf (49) Actions Ordinaires du Compartiment Cygna Negra Luxembourg SICAV-FIS, SCA - US Technology Fund entièrement libérées, sans valeur nominale, détenues par les Actionnaires Commanditaires.

Pour la consolidation, la Devise de Comptabilité de la Société est le USD.

Le capital social de la Société augmentera ou diminuera suite à l'émission par la Société de nouvelles Actions totalement libérées ou au rachat par la Société d'Actions existantes à ses Actionnaires.

L'Associé Gérant Commandité peut, à tout moment, établir plusieurs masses d'avoirs chacune constituant un Compartiment au sens de l'article 71 de la Loi du 13 février 2007.

L'Associé Gérant Commandité attribuera un objectif et une politique d'investissement spécifique, des restrictions spécifiques d'investissement et une dénomination spécifique pour chaque Compartiment.

Le droit des Actionnaires et des créanciers concernant un Compartiment particulier ou conféré par la constitution, le fonctionnement ou la liquidation d'un Compartiment sont limités aux avoirs du Compartiment. Les avoirs dudit Compartiment garantiront exclusivement les droits des Actionnaires de ce Compartiment et ceux des créanciers dont la réclamation concerne la constitution, le fonctionnement ou la liquidation de ce Compartiment. Dans les relations entre les Actionnaires, chaque Compartiment sera considéré comme une entité séparée.

L'Associé Gérant Commandité peut, à tout moment, émettre différentes Classes d'Actions Ordinaires, qui peuvent différer, entre autre, dans leur structure de frais, obligation d'investissement minimum, type d'investisseurs cible, politique de distribution, Devise de Référence ou politique de couverture. Ces Classes d'Actions Ordinaires seront émises conformément aux conditions de la Loi du 13 février 2007 et à la Loi du 10 août 1915 et seront décrites dans le Prospectus.

Le montant de l'émission de chaque Classe d'Actions d'un Compartiment donné sera investi, conformément à l'article 3 des présents Statuts, dans des titres de toutes sortes et autres avoirs autorisés par la Loi du 13 février 2007, conformément à l'objectif et la politique d'investissement déterminés par l'Associé Gérant Commandité pour le Compartiment

établi en ce qui concerne la Classe d'Actions concernée, conformément aux restrictions d'investissement fixées par la loi ou déterminées par l'Associé Gérant Commandité.

Afin de déterminer le capital de la Société, les avoirs nets attribuables à chaque Compartiment devront, si leur valeur n'est pas exprimée en USD, être convertis en USD et le capital sera égal au total des avoirs nets de tous les Compartiments.

Les "Actions Ordinaires" font référence aux Actions Ordinaires de toute Classe et "Action Ordinaire" à chacune des actions lorsqu'une référence à une Classe spécifique d'Actions Ordinaires n'est pas requise.

"Actions" font référence à l'Action de Gérant Commandité et aux Actions Ordinaires de chaque Classe et "Action" à chaque Action lorsqu'une référence spécifique à une catégorie d'Actions n'est pas requise.

6. Forme des actions. La Société émettra des Actions entièrement libérées de chaque Compartiment et chaque Classe uniquement sous forme nominative.

Toutes les Actions de la Société seront inscrites dans le registre des Actionnaires qui sera conservé par la Société ou par une ou plusieurs entités indiquées à cet effet par la Société et sous la responsabilité de la Société, et ce registre contiendra le nom de chaque propriétaire des Actions nominatives, sa résidence ou son domicile élu comme indiqué à la Société et le nombre et la Classe d'Actions nominatives détenues par lui, le montant payé sur chaque Action, les transferts d'Actions (conformément aux dispositions de l'Article 8 ci-dessous) et les dates de ces transferts.

L'inscription du nom de l'Actionnaire dans le registre des Actionnaires prouve son droit de propriété sur ces Actions nominatives. La Société ne remettra en principe pas des certificats pour l'inscription, mais chaque Actionnaire recevra une confirmation écrite de sa participation.

La Société considérera la personne dont le nom figure dans le registre des Actionnaires comme le seul propriétaire des Actions. Vis-à-vis de la Société, les Actions de la Société sont indivisibles, puisque seulement un propriétaire est admis par Action. Les copropriétaires doivent nommer une personne unique en tant que leur représentant envers la Société. Cependant, la Société peut décider d'émettre des Actions fractionnaires jusqu'à un centième d'une Action. Ces Actions fractionnaires ne comportent pas de droit de vote mais donnent droit à leur détenteur de participer à la valeur nette de la Classe concernée proportionnellement à leur contribution.

Les Actions Ordinaires sont transférables librement, conformément aux provisions de l'Article 8 ci-dessous. Tout transfert d'Actions Ordinaires nominatives se fera par une déclaration écrite de transfert à inscrire dans le registre des Actionnaires, datées et signée par le cédant et le cessionnaire, ou par le mandataire valablement constitué à cet effet. La Société peut également accepter et inscrire dans le registre des Actionnaires un transfert sur base de correspondance ou d'autres documents constatant l'accord du cédant et du cessionnaire ou accepter comme preuve du transfert tout instrument de transfert jugé satisfaisant par la Société.

Tout transfert d'Actions Ordinaires nominatives sera inscrit dans le registre des Actionnaires; une telle inscription sera signée par n'importe quel Administrateur ou n'importe quel agent de la Société ou par toute autre personne désignée à cet effet par l'Associé Gérant Commandité.

Les Actionnaires autorisés à recevoir des Actions nominatives fourniront à la Société une adresse à laquelle tous les avis et annonces pourront être envoyés. Cette adresse sera également inscrite dans le registre des Actionnaires.

Au cas où un Actionnaire ne fournirait pas une adresse, la Société peut permettre que mention en soit faite au registre des Actionnaires, et l'adresse de l'Actionnaire sera considérée être au siège social de la Société ou à toute autre adresse enregistrée dans le registre des Actionnaires par la Société, jusqu'à ce qu'une autre adresse soit communiquée à la Société par l'Actionnaire. Un Actionnaire peut à tout moment procéder au changement de l'adresse inscrite dans le registre des Actionnaires par une déclaration écrite envoyée au siège social de la Société ou à toute autre adresse déterminée par la Société.

Les distributions éventuelles relatives aux Actions nominatives seront payées et envoyées aux Actionnaires à leur adresse respective inscrite dans le registre des Actionnaires.

7. Emissions et Souscription d'actions ordinaires. L'Associé Gérant Commandité est autorisé, sans limitation, à émettre de nouvelles Actions Ordinaires de toute Classe et de tout Compartiment à tout moment sans réserver aux Actionnaires Commanditaires existants un droit de préemption pour les Actions Ordinaires qui seront émises.

L'Associé Gérant Commandité ne peut émettre des Actions Ordinaires qu'aux investisseurs qualifiant d'Investisseur Averti.

L'Associé Gérant Commandité peut imposer des restrictions sur la fréquence à laquelle les Actions Ordinaires sont émises; l'Associé Gérant Commandité peut, en particulier, décider que les Actions Ordinaires dans chaque Compartiment et/ou Classe seront seulement émises pendant une ou plusieurs période(s) d'offre ou à une autre fréquence telle que prévue dans le Prospectus.

L'Associé Gérant Commandité peut, à son absolue discrétion, accepter ou rejeter, entièrement ou partiellement, les souscriptions pour des Actions Ordinaires. Il peut également restreindre ou empêcher la détention d'Actions Ordinaires par des Personnes Prohibées tel que déterminé par l'Associé Gérant Commandité ou exiger de n'importe quel Investisseur de lui fournir toute information qu'il peut considérer nécessaire afin de décider si cet Investisseur est ou non une Personne Prohibée.

L'Associé Gérant Commandité peut, au cours de ses activités de vente et à sa discrétion, cesser d'émettre des Actions, refuser, entièrement ou partiellement, des demandes de souscription et suspendre ou limiter, conformément à l' Article 11.2 ci-dessous, leur vente à des personnes physiques ou morales de régions ou de pays particuliers, pendant des périodes spécifiques ou de manière permanente.

En outre, l'Associé Gérant Commandité peut imposer des conditions à l'émission d'Actions Ordinaires dans tout Compartiment et/ou Classe (y compris, sans limitation, l'exécution des documents de souscription et la fourniture des informations que l'Associé Gérant Commandité juge nécessaire) et peut aussi bien fixer un montant Minimum de Souscription et un montant minimum pour tout investissement additionnel ainsi qu'un Montant de Détention Minimale auxquels tout Actionnaire Commanditaire est tenu de se conformer.

L'Associé Gérant Commandité peut aussi, pour un Compartiment et/ou une Classe d'Actions Ordinaire déterminé (e), imposer des frais de souscription et a le droit de renoncer partiellement ou entièrement ces frais de souscription. Toutes les conditions auxquelles l'émission des Actions Ordinaires peut être soumise sont détaillées dans le Prospectus.

L'Associé Gérant Commandité fixera un Jour Initial de Souscription ou une Période Initiale de Souscription durant le (la)quel(le) les Actions Ordinaires de toute Classe dans tout Compartiment seront émises à un prix fixé (c'est-à-dire le Prix Initial de Souscription), plus tous les frais, commissions et coûts applicables, comme déterminé par l'Associé Gérant Commandité et décrit dans le Prospectus.

Après le Jour Initial de Souscription ou après la fin de la Période Initiale de Souscription, les Actions Ordinaires de toute Classe seront émises à la Valeur Nette d'Inventaire par Action Ordinaire de la Classe concernée du Compartiment concerné, déterminée le Jour d'Evaluation, conformément à l'Article 11 des présents Statuts et à la politique élaborée par l'Associé Gérant Commandité de temps à autre (c'est-à-dire le Prix de Souscription). L'Associé Gérant Commandité peut décider d'augmenter le Prix de Souscription par tous les frais, commissions et coûts, comme mentionné dans le Prospectus. Aucune Action ne sera émise au cours de toute période durant laquelle le calcul de la Valeur Nette d'Inventaire par Action dans le Compartiment et/ou la Classe concerné(e) est suspendue conformément aux dispositions de l'Article 11.2 ci-dessous. Dans le cas où la détermination de la Valeur Nette d'Inventaire par Action Ordinaire de toute Classe est suspendue, toute souscription en cours d'Actions Ordinaires de la Classe concernée sera effectuée sur base de la Valeur Nette d'Inventaire des Actions Ordinaire du Compartiment et/ou Classe concerné(e) tel que déterminé le premier Jour d'Evaluation suivant la fin de la période de suspension.

Pour éviter tout doute, quand la Société offre des Actions Ordinaires après le Jour initial de Souscription ou après la fin de la Période Initiale de Souscription, les demandes reçues par la Société, ou ses agents dûment autorisés, un Jour d'Evaluation avant l'Heure Limite concernée (définie dans le Prospectus) seront traitées ce Jour d'Evaluation au Prix de Souscription de la Classe concernée du Compartiment concerné (plus tous les frais de souscription applicables). Toute demande reçue après l'Heure Limite concernée sera traitée le Jour d'Evaluation suivant sur base du Prix de Souscription par Action déterminé ce Jour d'Evaluation (plus tous les frais de souscription applicables).

Le Prix d'émission (soit le Prix Initial, soit le Prix de Souscription) devra être payé avant l'émission des Actions. Le paiement sera fait dans les conditions et limites de temps déterminées par l'Associé Gérant Commandité et décrites dans le Prospectus, et en toute circonstance, le prix d'émission devra être payé dans les 10 Jours Ouvrables à partir du Jour d'Evaluation concerné.

L'Associé Gérant Commandité peut déléguer à tout Administrateur dûment autorisé, gérant, officier ou tout autre agent dûment autorisé le pouvoir d'accepter des souscriptions, de recevoir le paiement du prix des nouvelles Actions à émettre et de les fournir.

La Société pourra accepter d'émettre des Actions Ordinaires en contrepartie d'un apport en nature de valeurs, en observant les conditions prescrites par la loi luxembourgeoise et notamment l'obligation de produire un rapport d'évaluation d'un auditeur qualifié en tant que réviseur d'entreprises agréé. Les conditions spécifiques à la réalisation des apports en nature sont détaillées dans le Prospectus.

8. Transfert d'actions.

8.1 Transfert des Actions Ordinaires

Aucun Actionnaire Commanditaire ne vendra, ne cédera ou ne transférera aucune de ses Actions Ordinaires sans le consentement écrit préalable de l'Associé Gérant Commandité. Le consentement de l'Associé Gérant Commandité peut être raisonnablement retiré pour toutes raisons, y compris celles référées ci-dessous:

- lorsque l'Associé Gérant Commandité considère que le transfert aurait ou pourrait avoir une incidence négative sur la Société ou l'Associé Gérant Commandité, ou soumettre la Société ou l'Associé Gérant Commandité (ou tout Affilié) à des frais ou taxation auquel elle ou il n'aurait pas été soumis autrement;

- lorsque l'Associé Gérant Commandité considère que l'effet d'un tel transfert d'Actions Ordinaires aurait pour résultat la violation des lois et règlements du Luxembourg, en ce compris et sans réserve(s), la Loi du 13 Février 2007;

- lorsque l'Associé Gérant Commandité considère que le transfert pourrait violer toutes autres lois ou règlements applicables ou tout terme ou provision des Statuts et/ou du Prospectus de la Société; ou

- lorsque le cessionnaire n'a pas la qualité d'Investisseur Averti ou est une Personne Prohibée.

De plus, les transferts d'Actions Ordinaires seront permis tant que toutes les conditions suivantes sont respectées:

- l'acheteur, le bénéficiaire du transfert ou le cessionnaire (le "Cessionnaire") doit se qualifier en tant qu'Investisseur Averti et ne peut pas être une Personne Prohibée;

- le Cessionnaire doit endosser entièrement et complètement par écrit toutes les obligations restantes du vendeur ou cédant des Actions Ordinaires (le "Cédant") en relation avec sa position de détenteur d'Actions Ordinaires aux termes du Formulaire de Demande conclu par le Cédant.

- le Cédant reste solidairement responsable avec le Cessionnaire pour toutes les obligations restantes du Cessionnaire en relation avec sa position de détenteur d'Actions Ordinaires;

- le Cédant garantit irrévocablement et inconditionnellement envers la Société et l'Associé Gérant Commandité, si applicable, l'exécution ponctuelle par le Cessionnaire de toutes les obligations restantes à ce moment du Cédant en relation avec sa position de détenteur d'Actions Ordinaires et il tiendra quitte et indemne ces parties, sous réserve des dispositions légales applicables.

8.2 Transfert des Actions de Commandité

Les restrictions de transfert prévues par l'Article 8.1 ci-dessus ne s'appliquent pas aux transferts des Actions de Commandité.

Les Actions de Commandité sont librement transférable seulement à un Affilié de l'Associé Gérant Commandité, à condition que le cessionnaire adopte tous les droits et obligations revenant à l'Associé Gérant Commandité concernant sa position de détenteur des Actions de Commandité et à condition que le cessionnaire ne soit pas une personne physique.

9. Rachat d'actions ordinaires. Les Compartiments peuvent être de type ouvert ou fermé.

Pour éviter tout doute, les Actions Ordinaires émises par les Compartiments fermés ne peuvent pas être rachetées ou revendues à la demande des Actionnaires Commanditaires. L'Associé Gérant Commandité pourra cependant à sa discrétion racheter les Actions Ordinaires.

Tout détenteur d'Actions Ordinaires d'un Compartiment de type ouvert peut demander le rachat de tout ou partie des ses Actions Ordinaires dans le ou les Compartiment(s) ouvert(s) de la Société, suivant les termes et procédures prévus par l'Associé Gérant Commandité dans le Prospectus et dans les limites prévues par la loi et les présents Statuts.

Dans tous les cas, le droit de tout Actionnaire Commanditaire d'exiger le rachat de ses Actions Ordinaires sera suspendu au cours de toute période durant laquelle la détermination de la Valeur Nette d'Inventaire de la Classe du Compartiment concerné(e) est suspendue par la Société conformément à l'article 11.2 des présents Statuts.

Le Prix de Rachat sera égal à la Valeur Nette d'Inventaire par Action de la Classe concernée du Compartiment concerné déterminée le Jour d'Évaluation concerné conformément aux dispositions de l'Article 11 des présents Statuts, moins les frais et commissions (le cas échéant) au taux prévu dans le Prospectus. Le Prix de Rachat peut être arrondi vers le haut ou vers le bas à l'unité la plus proche de la devise concernée tel que déterminé par l'Associé Gérant Commandité.

Pour éviter tout doute, les demandes de rachat reçues par la Société, ou ses agents dûment autorisés, à un Jour d'Évaluation avant l'Heure Limite concernée (comme défini dans le Prospectus) seront traitées ce Jour d'Évaluation au Prix de Rachat de la Classe concernée du Compartiment concerné fixé ce Jour d'Évaluation (après déduction des frais de rachat éventuels). Toutes les demandes de rachat reçues après l'Heure Limite concernée seront traitées le Jour d'Évaluation suivant au Prix de Rachat de la Classe concernée du Compartiment concerné déterminé en ce Jour d'Évaluation (après déduction des frais de rachat éventuels).

Le Prix de Rachat par Action Ordinaire sera payé au cours d'une période déterminée par l'Associé Gérant Commandité qui ne dépassera pas 10 Jours Ouvrables à partir du Jour d'Évaluation concerné, conformément à la politique que l'Associé Gérant Commandité peut de temps en temps déterminer, à condition que les documents de transfert d'Actions aient été reçus par la Société.

Le paiement du Prix de Rachat aux Actionnaires sera effectué en espèces ou en nature, ou, à la fois en nature et en espèces conformément à ce qui est établi ci-après.

Les paiements en espèces seront effectués dans la Devise de Référence du Compartiment concerné.

Le paiement en nature sera effectué à la discrétion de la Société mais avec le consentement de l'Actionnaire Commanditaire concerné par l'attribution à l'Actionnaire Commanditaire des avoirs du Compartiment concerné, pour une valeur égale (calculée de la manière décrite à l'article 11 des présents Statuts) en date du Jour d'Évaluation durant lequel le Prix de Rachat est calculé, à la Valeur Nette d'Inventaire des Actions Ordinaires à racheter diminuée des éventuels frais et charges de rachat. La nature et le type de avoirs à transférer dans un tel cas seront déterminés sur une base juste et raisonnable et sans compromettre les intérêts des Actionnaires Commanditaires restant et/ou d'autres Actionnaires de la Classe concernée. Le coût d'un tel transfert sera à la charge du cessionnaire.

Au cas où une demande de rachat d'Actions aurait pour effet de réduire le nombre ou la Valeur Nette d'Inventaire totale des Actions Ordinaires détenues par tout Actionnaire dans une Classe ou un Compartiment en-dessous du nombre ou de la valeur déterminé(e) par l'Associé Gérant Commandité et décrite dans le Prospectus, la Société pourra décider que cette demande soit considérée comme une demande de rachat de toutes les Actions Ordinaires que cet Actionnaire détient dans un(e) tel(le) Classe et/ou Compartiment.

En outre, si un Jour d'Évaluation, des demandes de rachats conformément à cet article 9 excèdent un certain niveau déterminé par l'Associé Gérant Commandité en ce qui concerne le nombre d'Actions en circulation dans une Classe ou

un Compartiment spécifique, l'Associé Gérant Commandité peut décider qu'une partie ou toutes les demandes de rachat soient différées pour une durée et d'une manière que l'Associé Gérant Commandité considérera être dans le meilleur intérêt du Compartiment concerné. Lors des prochains Jours d'Évaluation qui suivent cette période, les demandes de rachat seront traitées en priorité par rapport aux demandes ultérieures.

Un Actionnaire ne peut retirer sa demande de rachat de ses Actions Ordinaires sauf dans le cas d'une suspension du calcul de la Valeur Nette d'Inventaire des Actions Ordinaires à racheter dans une Classe ou un Compartiment spécifique et, dans ce cas, un retrait ne sera effectif que si la Société ou un de ses agents autorisés a reçu une confirmation écrite avant la fin de la période de suspension. Si la demande n'est pas retirée, la Société procédera au rachat des Actions Ordinaires le premier Jour d'Évaluation applicable suivant la fin de la suspension du calcul de la Valeur Nette d'Inventaire des Actions Ordinaires de la Classe ou Compartiment concerné(e) déterminé ce Jour d'Évaluation.

Si, n'importe quel Jour d'Évaluation particulier, les avoirs nets du Compartiment ou de la Classe concerné(e) deviennent inférieurs au montant minimum déterminé par l'Associé Gérant Commandité conformément à l'article 5 des présents Statuts, la Société peut, à sa seule discrétion, racheter toutes les Actions en circulation dans le Compartiment et/ou la Classe concerné(e). Toutes ces Actions seront rachetées à la Valeur Nette d'Inventaire par Actions diminuée des coûts de liquidation et autres coûts. La Société informera les Actionnaires du Compartiment et/ou de la Classe concerné(e) avant la date du rachat forcé en envoyant un avis directement aux Actionnaires à l'adresse indiquée dans le registre des Actionnaires. L'avis indiquera les raisons et la procédure des opérations de rachat.

La Société peut à n'importe quel moment procéder au rachat forcé des Actions Ordinaires des Actionnaires Commanditaires qui, soit seuls soit conjointement avec une autre personne, directement ou indirectement, ont interdiction d'acquérir ou posséder des Actions Ordinaires de la Société (comme une Personne Prohibée), de tout Compartiment et/ou Classe, à leur Valeur Nette d'Inventaire à condition de donner à cette Personne Prohibée une notice de minimum 10 jours civils, et jusqu'au rachat, ces Actions Ordinaires seront annulées et la Personne Prohibée cessera d'être un Actionnaire Commanditaire. Dans le cas où la Société procède au rachat obligatoire des Actions Ordinaires détenues par une Personne Prohibée, l'Associé Gérant Commandité peut procurer aux Actionnaires Commanditaires (autre que la Personne Prohibée) le droit d'acheter sur une base proportionnelle les Actions Ordinaires de la Personne Prohibée à la Valeur Nette d'Inventaire des Actions Ordinaires.

En outre, si le Montant de Détention Minimale dans une Classe d'un Compartiment donné, tel que précisé dans le Prospectus, n'est pas maintenu en raison d'un transfert, d'une conversion ou d'un rachat d'Actions, la Société peut procéder au rachat forcé des Actions Ordinaires restantes à leur Prix de Rachat actuel (après déduction des frais de rachat éventuels) et effectuer le paiement du montant de rachat à l'Actionnaire concerné.

Toutes les Actions rachetées seront annulées.

Toutes taxes, toutes commissions et tous autres frais encourus suite au paiement du rachat (y compris les taxes, commissions et frais encourus dans tous pays où les Actions Ordinaires sont vendues) seront déduits par le biais d'une réduction des montants provenant du rachat aux Actionnaires Commanditaires restants.

10. Conversion d'actions ordinaires. L'Associé Gérant Commandité peut décider de temps en temps que les Actionnaires Commanditaires sont en droit de demander la conversion de tout ou partie de leurs Actions Ordinaires de toute Classe de tout Compartiment dans une autre Classe du même Compartiment et/ou dans la même Classe ou une Classe différente de tout autre Compartiment existant, à condition que l'Associé Gérant Commandité puisse (i) établir les restrictions, limites et conditions relatives au droit et à la fréquence des conversions entre certain(e)s Classes et/ou Compartiments; et (ii) les soumettre au paiement des charges et commissions qu'il déterminera. Si l'Associé Gérant Commandité décide d'autoriser des conversions d'Actions, cette possibilité sera mentionnée et détaillée dans le Prospectus de la Société.

Dans tous les cas, le droit de tout Actionnaire Commanditaire de demander la conversion de ses Actions Ordinaires sera suspendu durant toute période au cours de laquelle la détermination de la Valeur Nette d'Inventaire de la Classe et/ou du Compartiment concerné(e) sera suspendue par la Société conformément à l'Article 11.2 des présents Statuts.

Le prix de la conversion sera calculé en se référant à la Valeur Nette d'Inventaire respective des Classes et/ou Compartiments concerné(e)s déterminée le même Jour d'Évaluation ou n'importe quel autre jour déterminé par l'Associé Gérant Commandité et selon les dispositions de l'Article 11 des présents Statuts et des règles établies dans le Prospectus. Les frais de conversion peuvent être imposés aux Actionnaires Commanditaires demandant la conversion, au taux prévu dans le Prospectus.

Au cas où une demande de conversion aurait pour effet de réduire la Valeur Nette d'Inventaire totale des Actions Ordinaires détenues par tout Actionnaire dans tout(e) Classe et/ou Compartiment en-dessous du nombre ou de la valeur déterminé(e) par l'Associé Gérant Commandité et décrite dans le Prospectus, la Société pourra décider que cette demande soit considérée comme une demande de conversion de toutes les Actions Ordinaires que cet Actionnaire Commanditaire détient dans un(e) tel(le) Classe et/ou Compartiment.

Par ailleurs, si le Montant de Détention Minimale dans une Classe d'un Compartiment donné, fixé dans le Prospectus, n'est pas maintenu en raison d'une conversion d'Actions Ordinaires, la Société peut procéder au rachat forcé des Actions Ordinaires restantes à leur Valeur Nette d'Inventaire courante et effectuer le paiement du montant du rachat à l'Actionnaire Commanditaire concerné.

Les Actions Ordinaires qui ont été converties en Actions Ordinaires d'une autre Classe du même ou d'un autre Compartiment seront annulées.

11. Calcul de la valeur nette d'inventaire par action.

11.1 Calcul

La Valeur Nette d'Inventaire par Action de chaque Classe et/ou Compartiment sera exprimée dans la Devise de Référence du Compartiment et sera déterminée par l'Administration Centrale sous la supervision de l'Associé Gérant Commandité à chaque Jour d'Evaluation, conformément aux lois luxembourgeoises et aux Normes luxembourgeoises GAAP.

La Valeur Nette d'Inventaire par Action de chaque Classe et/ou Compartiment est calculée jusqu'à deux décimales. Si, depuis le moment de la détermination de la Valeur Nette d'Inventaire par Action de toute Classe de tout Compartiment, il y a eu un changement matériel relatif à (i) une partie substantielle des avoirs de la Classe concernée du Compartiment concerné ou (ii) aux cotes des marchés sur lesquels une partie substantielle des investissements de la Classe concernée du Compartiment concerné sont gérées ou cotées, l'Associé Gérant Commandité peut, afin de sauvegarder les intérêts des Actionnaires, de la Classe et du Compartiment, annuler la première détermination et procéder à une seconde détermination de la Valeur Nette d'Inventaire par Action de la Classe de ce Compartiment avec prudence et de bonne foi.

Lors de la détermination de la Valeur Nette d'Inventaire par Action Ordinaire, les recettes et dépenses sont traitées quotidiennement de manière cumulative.

La Valeur Nette d'Inventaire par Action de chaque Classe dans chaque Compartiment au Jour d'Evaluation est déterminée en divisant (i) les actifs totaux de ce Compartiment allouable complètement à cette Classe moins le passif de ce Compartiment allouable complètement à cette Classe à ce Jour d'Evaluation, par (ii) le nombre d'Actions de cette Classe en circulation à ce Jour d'Evaluation, conformément aux règles d'évaluation décrites ci-après et aux Normes luxembourgeoises GAAP.

Le total des actifs nets de la Société sera égal à la différence entre les actifs bruts et le passif de la Société sur base des comptes consolidés préparés conformément aux Normes luxembourgeoises GAAP.

Les comptes des Filiales de la Société seront consolidés (dans la mesure requise par les réglementations et principes comptables applicables) avec les comptes de la Société une fois par an et de la même manière les actifs et passifs sous-jacents seront évalués conformément aux règles d'évaluation décrites ci-dessous.

Le Prix de Souscription et le Prix de Rachat des différentes Classes différera dans chaque Compartiment suite aux structures de frais et/ou politique de distribution différentes de chaque Classe.

Le calcul de la Valeur Nette d'Inventaire de la Société s'effectuera de la manière suivante:

Actif de la Société

L'actif de la Société comprendra:

- (a) toutes les obligations ou titres ou instruments, actions, parts, participations et intérêts;
- (b) toutes les actions, parts, titres convertibles, obligations et des titres d'obligations convertibles ou autres titres de Filiales enregistrées au nom de la Société;
- (c) toutes les propriétés, avoirs immobiliers ou intérêt de propriété détenus par la Société ou une de ses Filiales, les participations en titres de dettes, convertibles ou non, émis par des sociétés immobilières;
- (d) toutes les espèces en caisse ou en dépôt, y compris les intérêts échus ou à échoir;
- (e) tous les effets et billets payables à vue et les comptes exigibles (y compris les résultats de titres ou d'autres avoirs dont le prix n'a pas encore été encaissé);
- (f) toutes obligations, toutes obligations convertibles, tous billets à terme, tous certificats de dépôt, toutes actions, tous titres, toutes reconnaissances, toutes obligations sans garantie, tous droits de souscription, tous warrants, toutes options et autres valeurs mobilières, tous intérêts dans des partenariats limités, dans tous instruments financiers et autres avoirs similaires appartenant ou conclus par la Société;
- (g) tous les dividendes, en espèces ou en actions, et les distributions en numéraire à recevoir par la Société dans la mesure où la Société ou le Dépositaire pouvait raisonnablement avoir connaissance des informations sur ces points;
- (h) tous les intérêts échus ou à échoir sur les avoirs portant intérêt détenus par la Société à moins que et dans la mesure où ceux-ci sont inclus ou reflétés dans la valeur attribuée à ces actifs;
- (i) les dépenses relatives à la création de la Société, y compris les coûts d'émission et de distribution d'Actions de la Société pour autant que ces derniers n'aient pas été amortis; et
- (j) tous les autres avoirs, de quelque nature qu'ils soient, y compris les dépenses payées par anticipation, pour autant que ces dernières n'aient pas été amorties.

La valeur de l'actif de la Société sera déterminée de la manière suivante:

- (a) Les titres ou instruments de placement, y compris les options, qui sont cotés en bourse ou négociés sur un autre Marché Réglementé sont évalués sur base de la dernière valeur de vente sur ce marché au Jour d'Evaluation ou, si aucune valeur n'a été déclarée à une telle date, au dernier prix d'offre (bid) reporté (dans le cas d'un titre ou instrument de

placement détenu en position longue) et au dernier prix demandé (asked) reporté (dans le cas d'un titre ou instrument de placement détenu en position courte) au Jour d'Évaluation ou, si aucune de ces valeurs n'a été déclarée à une telle date, à la valeur déterminée raisonnablement et de bonne foi par l'Associé Gérant Commandité;

(b) Les titres ou instruments de placement qui ne sont pas cotés en bourse ou négociés sur un autre Marché Réglementé, autres que des titres ou instruments de placement sous la forme d'option d'achat ou option de vente, ainsi que les autres avoirs non cotés seront évalués sur base de la valeur probable nette de réalisation (à l'exclusion de toutes taxes reportées) déterminée avec prudence et de bonne foi par l'Associé Gérant Commandité;

(c) En ce qui concerne les titres et instruments de placement détenus en position courte, la valeur de marché de ces titres ou instruments de placement, telle que déterminée conformément aux paragraphes ci-dessus, est à inclure dans le passif de la Société.

(d) Les titres ou instruments de placement qui se trouvent sous la forme d'option d'achat ou option de vente, et qui ne sont pas cotés en bourse ou négociés sur un autre Marché Réglementé, sont évalués au prix d'exercice majoré (dans le cas d'une option d'achat) ou minoré (dans le cas d'une option de vente) par le montant par lequel le titre ou l'instrument de placement sous-jacent est inclus ou non dans le prix d'exercice, sauf dans le cas où l'Associé Gérant Commandité a attribué une autre valeur à ces titres ou instruments de placement.

(e) Les primes reçues dans le cadre de la souscription d'options seront incluses dans les avoirs de la Société et la valeur de marché de ces options sera incluse dans le passif de la Société.

(f) Les contrats à terme sur matières premières sont évalués sur base du prix de cotation de fermeture reporté pour celles-ci sur le principal marché d'échange à terme sur lequel les ordres sont passés.

(g) Les contrats à terme sur devises seront évalués sur base des cotations de la contrepartie qui doivent être vérifiables et déterminées en fonction de politiques appliquées de manière cohérente approuvées par l'Associé Gérant Commandité.

(h) Les options sur les matières premières échangées sur un marché à terme seront évaluées à leur dernier prix de vente au Jour d'Évaluation sur le principal marché à terme sur lequel de telles options sont échangées (ou, si le Jour d'Évaluation n'est pas un jour où un marché à terme sur lequel de telles options sont échangées était ouvert au placement d'ordres, à la dernière date préalable à laquelle un tel marché à terme était ainsi ouvert), ou, si aucune vente n'est intervenue à aucune des dates précédentes, au moyen de la différence entre le prix d'offre et celui demandé sur le principal marché à terme sur lequel de telles options sont échangées au Jour d'Évaluation (ou, si le Jour d'Évaluation n'est pas une date à laquelle un tel marché à terme est ouvert au placement d'ordre, à la dernière date préalable à laquelle un tel marché à terme était ouvert). Les primes reçues pour la souscription d'options sur matières premières échangées sur un marché à terme seront incluses parmi l'actif de la Société et la valeur de marché de telles options doit être insérée dans le passif de la Société.

(i) Dans le cas de titres, options et contrats à terme pour lesquels les cotations de marché sont soit indisponibles, soit semblent inexactes, de tels titres, options et contrats à terme, seront évalués à la juste valeur déterminée de bonne foi en utilisant les méthodes approuvées par l'Associé Gérant Commandité.

(j) Les titres de créance à court terme dont la maturité résiduelle est inférieure ou égale à 60 jours ou moins au moment de l'achat sont évalués sur la base des coûts amortis; les autres titres de créance à court terme sont évalués sur base de la valeur du marché jusqu'au moment où ils atteignent une maturité résiduelle de 60 jours, date à partir de laquelle ils sont évalués en utilisant la méthode du coût amorti, en considérant comme coût la valeur de marché au 61^{ème} jour.

(k) Si la valeur nette d'inventaire est déterminée pour les parts ou actions émises par une structure d'investissement (y compris un OPC) qui détermine une valeur nette d'inventaire par action ou part, ces parts ou actions seront évaluées sur base de la dernière valeur nette d'inventaire déterminée selon les dispositions des documents particuliers d'émission de cette structure d'investissement ou, à leurs dernières valeurs nettes d'inventaire non-officielles (c-à-d, les évaluations des valeurs nettes d'inventaire qui ne sont généralement pas utilisées aux fins de souscription et de rachat ou qui peuvent être fournies par une source d'évaluation - en ce compris le gestionnaire d'investissement de la structure d'investissement, s'il y en a - autre que l'agent administratif de la structure d'investissement) si elles sont plus récentes que leurs valeurs nettes d'inventaire officielles. La valeur nette d'inventaire déterminée sur base des valeurs nettes d'inventaires non-officielles des structures d'investissement peut différer de la valeur nette d'inventaire qui aurait été déterminée, au Jour d'Évaluation correspondant, sur base des valeurs nettes d'inventaire officielles déterminées par les agents administratifs des structures d'investissement. Cependant, cette valeur nette d'inventaire est définitive et contraignante indépendamment de toute détermination différente ultérieure. Dans le cas où un événement d'évaluation interviendrait qui n'est pas reflété dans la dernière valeur nette d'inventaire de telles actions ou parts émises par de telles structures d'investissement, l'évaluation des actions ou parts émises par une telle structure d'investissement peut être déterminée avec prudence et de bonne foi par l'Associé Gérant Commandité pour prendre en compte un tel événement d'évaluation. Les événements suivants sont considérés comme des événements d'évaluation: appels à capital, distributions ou rachats effectués par la structure d'investissement ou un ou plusieurs de ses investissements sous-jacents ainsi que tout événement ou développement matériel affectant soit les investissements sous-jacents soit les structures d'investissements elles-mêmes ("Evènement d'Évaluation").

(l) Un intérêt ou une participation dans des structures d'investissement (y compris OPC) pour lequel/laquelle aucune valeur nette d'inventaire n'est déterminée sera évalué à son coût pour autant qu'aucun rapport ne soit disponible et qu'aucun Evènement d'Évaluation ne soit intervenu. Si un rapport relatif à la structure d'investissement est disponible,

l'intérêt dans les structures d'investissement sera évalué sur base du dernier rapport disponible pour autant qu'aucun Evènement d'Evaluation majeur ne soit intervenu.

(m) La valeur des espèces en caisse ou en dépôt, des effets et billets payables à vue et des comptes à recevoir, des dépenses payées d'avance, des dividendes et intérêts annoncés ou venus à échéance tel qu'indiqué ci-dessus mais non encore encaissés, consistera dans la valeur nominale de ces avoirs, à moins qu'il ne s'avère toutefois improbable que cette valeur puisse être touchée en entier, auquel cas la valeur sera déterminée en retranchant un montant adéquat en vue de refléter la valeur réelle de ces avoirs.

(n) Le taux d'intérêt d'échange (interest rate swaps) sera évalué à la valeur de marché établie par référence aux taux d'intérêts applicables. L'index et les instruments financiers relatifs à des swaps seront évalués à leur valeur de marché établie par référence à l'index ou à l'instrument financier concerné. L'évaluation de l'index ou de l'instrument financier relatif à un contrat de swap doit être basée sur la valeur de marché d'un tel swap établi de bonne foi conformément aux procédures établies par l'Associé Gérant Commandité;

(o) L'Associé Gérant Commandité vérifiera l'exactitude générale des évaluations et peut, à sa discrétion, autoriser l'utilisation d'autres méthodes d'évaluation s'il considère que cette évaluation reflète mieux la juste valeur de tout actif ou passif de la Société et/ou de ses Compartiments conformément aux standards comptables généralement acceptés à Luxembourg. Cette méthode devra ensuite être appliquée de manière cohérente.

La Valeur Nette d'Inventaire totale de la Société est égale à la somme des actifs nets des différents Compartiments traduits en USD aux taux d'échange qui prévalent à Luxembourg au Jour d'Evaluation correspondant.

Passif de la Société

Le passif de la Société comprendra:

(a) tous les emprunts et autres engagements relatifs à un emprunt (en ce compris les obligations convertibles), factures et comptes exigibles;

(b) tous les intérêts accumulés sur des emprunts et autres engagements relatifs à des emprunts (y compris les droits et frais encourus pour l'engagement de ces emprunts et autres obligations);

(c) tous les frais accumulés ou exigibles;

(d) toutes les obligations connues, présentes ou futures, y compris toutes les obligations contractuelles venues à échéance, qui ont pour objet des paiements en espèces ou en nature, y compris le montant des dividendes annoncés par la Société, lorsque le Jour d'Evaluation coïncide avec ou est postérieur à la date de référence à laquelle ces obligations sont attribuées à leur titulaire;

(e) une provision suffisante pour impôts futurs sur le capital et sur le revenu au Jour d'Evaluation concerné, tel que déterminé par la Société et, le cas échéant, toutes autres réserves autorisées et approuvées par l'Associé Gérant Commandité ainsi que tout montant que l'Associé Gérant Commandité peut considérer comme consistant en une allocation appropriée compte tenu des responsabilités de la Société étant entendu que, par mesure de clarté, sur base du fait que les actifs sont détenus pour l'investissement, il n'est pas demandé qu'une telle provision comprenne les impôts différés;

(f) tous les autres engagements de la Société de quelque nature que ce soit et conformes aux standards comptables généralement acceptés. Pour l'évaluation du montant de ces engagements, la Société prendra en considération toutes les dépenses à supporter par la Société/les Compartiments qui comprendront les frais de formation, frais, dépenses, remboursements et commissions payables à ses gestionnaires d'investissement ou conseillers en investissement, y compris les frais relatifs à la performance, dépenses, remboursements et commissions payables à ses comptables, au dépositaire et à ses correspondants, agents d'administration et agents de registre, le cas échéant, tout agent payeur, tout distributeur et tout représentant permanent aux lieux d'enregistrement, ainsi que tout autre employé de la Société, les rémunérations des Administrateurs et leur dépenses extraordinaires raisonnables, les couvertures d'assurance et les frais de voyage raisonnables en relation avec les réunions du Conseil, frais et dépenses, frais et dépenses encourus pour des services légaux et d'audit, tout frais et dépenses impliqués par l'enregistrement et le maintien de l'enregistrement de la Société avec les autorités gouvernementales ou les bourses au Grand-Duché de Luxembourg et dans tout autre pays, les frais de licence pour l'utilisation des différents indices, les frais de marketing et de publication, y compris les coûts de préparation, de traduction, d'impression, de publicité et de distribution des prospectus, mémoires explicatifs, les Statuts, rapports périodiques ou déclarations d'enregistrement, les coûts de publication de la valeur nette d'inventaire, et toute information relative à la valeur évaluée d'un Compartiment, les coûts d'impression des certificats, et les coûts de tout rapport aux Actionnaires, les coûts pour la convocation et la tenue de l'assemblée générale des actionnaires et réunions du Conseil, toutes les taxes, droits, charges gouvernementales et équivalentes, et toutes les dépenses d'exploitation, y compris les d'achat d'achats et de vente des avoirs, les commissions de transactions, le coût de publication des prix d'émission, de conversion et de rachat, les intérêts, les frais bancaires et de courtage, les frais de poste, assurance, téléphone et télex. La Société et chacun de ses Compartiments peuvent accumuler des dépenses administratives et autres, qui ont un caractère régulier ou périodique, par une estimation pour l'année ou toute autre période.

Dans le cadre de ce qui est décrit ci-dessus:

(a) les Actions Ordinaires émises par la Société sont traitées comme étant en circulation depuis la date spécifiée par l'Associé Gérant Commandité au Jour d'Evaluation, et en prenant en compte par qui cette évaluation est faite et jusqu'au moment où il est reçu par la Société, le prix est réputé être un actif de la Société;

(b) les Actions Ordinaires de la Société à racheter éventuellement sont traitées comme existantes et prises en compte jusqu'à la date prévue pour le remboursement ou la conversion et jusqu'au moment où elles sont payées par la Société, le prix est réputé être un passif de la Société;

(c) tous les investissements, les disponibilités de caisse et autres biens exprimés en devises autres que le USD seront évalués en prenant en considération le ou les taux de change du marché en vigueur à la date et au moment de la détermination de la Valeur Nette d'Inventaire par Action Ordinaire; et

(d) lorsqu'au Jour d'Evaluation, la Société s'est engagée à:

- acheter tout bien (si les risques sous-jacents et récompenses de transaction sous-jacentes sont transférés), la valeur de la contrepartie à payer pour un tel bien apparaîtra comme un passif de la Société et la valeur du bien qui va être acquis apparaîtra comme un actif de la Société;

- vendre tout bien (si les risques sous-jacents et récompenses de transaction sous-jacentes sont transférés), la valeur de la contrepartie à recevoir pour un tel bien apparaîtra comme un actif de la Société et le bien qui va être délivré par la Société ne doit pas figurer parmi les actifs de la Société;

étant entendu, cependant, que si la valeur exacte ou la nature d'une telle contrepartie ou d'un tel bien n'est pas connue au Jour d'Evaluation, alors cette valeur doit être estimée par l'Associé Gérant Commandité.

La dernière Valeur Nette d'Inventaire par Action Ordinaire peut être obtenue au siège social de la Société au plus tard quinze (15) Jours Ouvrables Bancaires après le Jour d'Evaluation le plus récent.

Par mesure de clarté, les dispositions de cette section, en ce compris, en particulier, le paragraphe ci-dessus, constituent les règles applicables pour déterminer la Valeur Nette d'Inventaire par Action de chaque Classe dans chaque Compartiment et n'affectent pas le traitement, à des fins légales et comptables, des valeurs et engagements de la Société ou de toute Action émise par la Société.

11.2 Fréquence et suspension temporaire du calcul de la Valeur Nette d'Inventaire

Par rapport à chaque Classe d'Actions (s'il y en a) de chaque Compartiment, la Valeur Nette d'Inventaire par Action doit être déterminée périodiquement par la Société ou tout agent nommé à cet effet par la Société, au moins une fois par an, à une fréquence déterminée par l'Associé Gérant Commandité et spécifiée dans le Prospectus.

L'Associé Gérant Commandité peut suspendre la détermination de la Valeur Nette d'Inventaire pour tout Compartiment et/ou Classe et l'émission et le rachat des Actions d'une telle Classe d'un tel Compartiment ainsi que la conversion depuis et vers les Actions de cette Classe de ce Compartiment lorsque:

(a) pendant toute période au cours de laquelle, suite à la survenance d'événements de nature politique, économique, militaire ou monétaire ou toute autre circonstance échappant au contrôle, à la responsabilité et au pouvoir de l'Associé Gérant Commandité, la réalisation des avoirs d'un Compartiment de la Société ne peut être raisonnablement effectuée sans qu'il soit porté gravement atteinte aux intérêts des Actionnaires; ou

(b) lorsque les moyens de communication employés habituellement pour déterminer le prix des actifs d'un Compartiment sont hors service ou si pour une raison quelconque la valeur d'un actif d'un Compartiment entrant en compte de manière essentielle dans la détermination de la Valeur Nette d'Inventaire (cette manière essentielle relève de la seule discrétion de l'Associé Gérant Commandité) ne peut être déterminée suffisamment rapidement et avec exactitude; ou

(c) lors de toute période pendant laquelle la valeur de toute Filiale (directe ou indirecte) de la Société ne peut être déterminée avec exactitude, sauf disposition contraire du Prospectus; ou

(d) lors de toute période pendant laquelle la Société est incapable de rapatrier des fonds dans le but de procéder aux paiements suite aux rachats d'Actions de tout Compartiment; ou

(e) lors de toute période au cours de laquelle les transferts de fonds liés à la réalisation ou à l'acquisition d'investissements ou aux paiements dus aux rachats d'Actions d'un quelconque Compartiment ne peuvent, de l'avis de l'Associé Gérant Commandité, être effectués à des prix ou aux taux de change normaux, sauf disposition contraire du Prospectus; ou

(e) lors de toute période au cours de laquelle la Société est liquidée ou à partir du moment où une convocation est publiée pour une assemblée générale des Actionnaires à laquelle une résolution portant sur la décision de mise en liquidation de la Société (ou d'un de ses Compartiments) est proposée; ou

(f) lors de toute période où n'importe lequel des principaux marchés ou autres bourses sur lesquels une partie des avoirs d'un Compartiment de la Société est cotée, est fermé (autrement que pour des vacances ordinaires) ou lorsque les transactions dans ces marchés ou autres bourses sont restreintes ou suspendues; ou

(g) lorsque pour toute autre raison, les prix des avoirs de la Société attribuable à un tel Compartiment ne peuvent pas être déterminés rapidement et avec exactitude, sauf disposition contraire du Prospectus.

L'avis de cette suspension doit être publié par l'Associé Gérant Commandité.

La suspension de la détermination de la Valeur Nette d'Inventaire de tout Compartiment et/ou Classe n'a pas d'incidence sur la détermination de la Valeur Nette d'Inventaire par Action ou sur l'émission, le rachat et la conversion des Actions de toute Classe et/ou Compartiment qui n'est pas suspendue.

Toute demande de souscription, de rachat ou de conversion des Actions doit être irrévocable, sauf dans le cas d'une suspension de la détermination de la Valeur Nette d'Inventaire pour les Actions à souscrire, racheter ou convertir dans

une Classe et/ou un Compartiment spécifique et, dans ce cas, un retrait ne sera effectif que si une notification écrite est reçue par l'Administration Centrale (dans sa capacité d'agent de registre) avant la fin de la période de suspension.

Chapitre III. - Gestion

12. Pouvoirs de l'associé gérant commandité. La Société sera gérée par Cygna Negra Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise en sa qualité d'Associé Commandité de la Société.

L'Associé Gérant Commandité a les pouvoirs d'administrer et de gérer la Société, d'agir au nom de la Société dans toutes circonstances et d'effectuer et approuver tous les actes et opérations consistant avec l'objet de la Société.

Tous pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les Statuts à l'assemblée générale des Actionnaires appartiennent à l'Associé Gérant Commandité. Les Actionnaires Commanditaires ne participeront ni n'interféreront dans la gestion de la Société.

L'Associé Gérant Commandité a le pouvoir, en particulier, de décider des objectifs d'investissement, des politiques et des restrictions d'investissement et de la conduite à adopter dans la gestion et les affaires de la Société, en respectant les présents Statuts et les lois et réglementations applicables. L'Associé Gérant Commandité a le pouvoir de conclure des contrats d'administration, de gestion d'investissement et de conseil d'investissement et tout autre contrat qu'il juge nécessaire, utile ou recommandable pour exécuter l'objet de la Société.

13. Révocation de l'associé gérant commandité. L'Associé Gérant Commandité peut être révoqué à tout moment sans motifs par une décision de l'assemblée générale des Actionnaires adoptée de la manière suivante:

(i) le quorum représentera au moins nonante cinq pour cent (95%) du capital social présent ou représenté;

(ii) la décision doit être adoptée par nonante cinq pour cent (95%) des votes des Actionnaires présents ou représentés. Par mesure de clarté, l'approbation de l'Associé Gérant Commandité n'est pas requise, conformément aux présents Statuts, pour décider valablement de sa révocation.

L'Associé Gérant Commandité peut être également révoqué à tout moment et avec motifs (c'est-à-dire en cas de fraude, faute lourde ou mauvaise gestion caractérisée selon ce qui est déterminé par un tribunal et entraînant une perte économique importante pour la Société), par une décision de l'assemblée générale des Actionnaires adoptée de la manière suivante:

(i) le quorum de présence devra atteindre d'au moins la majorité du capital social présent ou représenté. Si un tel quorum n'est pas atteint, une deuxième assemblée générale des Actionnaires sera réunie en vue de délibérer valablement, sans tenir compte, cette fois-ci, de la partie de capital social représenté.

(ii) pour les deux assemblées, les résolutions doivent être approuvées par deux-tiers au moins des votes des Actionnaires présents ou représentés. Par mesure de clarté, l'approbation de l'Associé Gérant Commandité n'est pas requise, conformément aux Statuts, pour décider valablement de sa révocation.

Dans le cas de révocation de l'Associé Gérant Commandité, l'assemblée générale des Actionnaires nommera un nouvel associé gérant commandité par résolution adoptée de la manière requise pour une modification des Statuts telle que décrite à l'Article 32 ci-dessous, sous réserve de l'accord préalable de la CSSF.

14. Représentation de la société. Vis-à-vis des tiers, la Société est engagée par la signature unique de l'Associé Gérant Commandité, représenté par la signature conjointe de deux de ses représentants légaux ou par la signature de toute autre personne à qui ce pouvoir a été délégué par l'Associé Gérant Commandité.

Aucun Actionnaire Commanditaire ne représentera la Société.

15. Responsabilité de l'associé gérant Commandité et des Commanditaires. L'Associé Gérant Commandité est solidairement responsable avec la Société de toutes les dettes et pertes qui ne peuvent pas être recouvertes sur les actifs de la Société.

Les Actionnaires Commanditaires doivent s'abstenir d'agir au nom de la Société de quelque manière ou en quelque qualité que ce soit sauf pour ce qui est de l'exercice de leurs droits d'Actionnaires aux assemblées générales des Actionnaires et ils sont responsables uniquement à hauteur de leur contribution dans la Société.

16. Délégation de pouvoirs de l'associé gérant commandité. L'Associé Gérant Commandité pourra, à tout moment, nommer des fondés de pouvoir ou des agents de la Société selon ce qu'exige la situation pour les opérations et la gestion de celle-ci, à condition que les Actionnaires Commanditaires ne puissent agir pour le compte de la Société sans perdre le bénéfice de leur responsabilité limitée. Les fondés de pouvoir et agents ainsi nommés auront les pouvoirs et les devoirs qui leur auront été conférés par l'Associé Gérant Commandité.

L'Associé Gérant Commandité déterminera les responsabilités et la rémunération éventuelle de tout Conseiller en Investissement, fondé de pouvoir ou agent, la durée de leur mandat ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

L'Associé Gérant Commandité peut aussi confier des pouvoirs spéciaux de représentation par acte notarié ou par procuration privée.

17. Conflits d'intérêts. Au cas où un conflit d'intérêts est présenté à un Compartiment, ce conflit sera complètement divulgué à l'Associé Gérant Commandité.

Au cas où le Compartiment recevrait (i) une proposition pour investir dans des avoirs détenus (en tout ou en partie), directement ou indirectement, par un Actionnaire Commanditaire, par l'Associé Gérant Commandité ou par un de leurs Affiliés ou concernant toute société de portefeuille dont les actions sont détenues par ou qui a emprunté des fonds à une des Personnes mentionnées ci-dessus (incluant tout fonds d'investissement géré, conseillé ou sponsorisé), ou (ii) une disposition d'avoirs d'un Administrateur, de l'Associé Gérant Commandité ou du Conseiller en Investissement, s'il y en a, cette Personne fera connaître ce conflit d'intérêt à l'Associé Gérant Commandité qui informera les Actionnaires Commanditaires conformément.

La Société entrera dans des transactions réalisées au prix de marché (arm's length basis). L'Associé gérant Commandité informera les Actionnaires Commanditaires de toutes activités dans lesquelles l'Associé Gérant Commandité, le Conseiller en Investissement ou un de leurs Affiliés sont impliqués et pourraient créer une opportunité pour que des conflits d'intérêts apparaissent en relation avec l'activité d'investissement de la Société et tous investissements proposés dans lesquels tout Investisseur a un intérêt particulier.

L'Associé Gérant Commandité, le Conseiller en Investissement ou un de leurs Affiliés peut se livrer à différentes activités professionnelles autres que les affaires de la Société et/ou du Conseiller en Investissement, y compris le fait de fournir des conseils et autres services (y compris, sans réserves, occuper les fonctions d'administrateur) à divers partenariats, sociétés et autres entités, n'excluant pas celles dans lesquelles la Société investit et ses Filiales. Cependant, ils consacreront le temps et les efforts nécessaires et appropriés aux affaires de la Société. De plus, tous ces services seront procurés aux taux du marché en vigueur pour des services similaires sous un contrat de service professionnel (qui inclura la gamme des frais) et un contrat spécifique de projet.

Par mesure de clarté, aucun contrat ou autre opération entre la Société et une autre société ou firme ne sera affecté ou invalidé par le fait que l'Associé Gérant Commandité et/ou un ou plusieurs des Administrateurs ont une participation ou est un administrateur, gérant, associé, cadre ou employé de cette autre société ou firme. L'Associé Gérant Commandité et/ou les Administrateurs qui sont administrateur, gérant, cadre ou employé d'une société ou firme avec laquelle la Société envisage de conclure un contrat ou de s'engager dans toute autre affaire ne sera pas empêché, pour la raison d'un tel lien avec une telle autre société ou firme, de considérer, de voter ou de prendre position sur toute question relative à un tel contrat ou affaire.

Chapitre IV. - Assemblée générale des actionnaires

18. Pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires. Toute assemblée des Actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera tous les Actionnaires de la Société. L'assemblée générale des Actionnaires délibérera uniquement sur les matières qui ne sont pas réservées à l'Associé Gérant Commandité par les Statuts ou la Loi.

19. Assemblée générale annuelle. L'assemblée générale annuelle des Actionnaires se tiendra au siège social de la Société ou à tout autre endroit dans la Ville de Luxembourg à la place spécifiée dans l'avis de convocation à l'assemblée, le second lundi du mois de juin de chaque année (à moins que cette date ne soit pas un Jour Ouvrable Bancaire, dans ce cas, l'assemblée sera tenue le prochain Jour Ouvrable Bancaire) à 15 heures (heure luxembourgeoise).

20. Autre assemblée générale. L'Associé Gérant Commandité pourra convoquer d'autres assemblées générales des Actionnaires. L'Associé Gérant Commandité sera obligé de convoquer une assemblée générale dans un délai d'un mois si des Actionnaires représentant un dixième du capital de la Société le demande par écrit avec une indication de l'agenda.

Ces assemblées générales se tiendront au lieu et à la date indiqués dans la convocation de l'assemblée.

21. Convocation. Une assemblée générale des Actionnaires est convoquée par l'Associé Gérant Commandité conformément à la loi luxembourgeoise.

Comme toutes les Actions sont nominatives, les convocations peuvent être envoyées par lettre recommandée aux Actionnaires à leur adresse reprise dans le registre des Actionnaires au moins huit (8) jours calendrier avant la date de l'assemblée. La convocation indiquera l'heure et le lieu de la réunion et les conditions d'admission, contiendra l'ordre du jour et se référera aux exigences de la loi luxembourgeoise en ce qui concerne le quorum et les majorités nécessaires à cette réunion.

Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée générale des Actionnaires et s'ils déclarent avoir pris connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, les Actionnaires peuvent renoncer aux formalités et exigences de la convocation.

22. Présence, Représentation. Tout Actionnaire aura le droit d'assister et de prendre la parole lors des assemblées générales des Actionnaires.

Un Actionnaire est autorisé à se faire représenter lors d'une assemblée générale des Actionnaires par une autre personne, pour autant que ce dernier, Actionnaire ou non, soit en possession d'une procuration écrite sous forme d'un téléfax, cable, télégramme, télex, ou e-mail.

Sont considérés comme présents, pour les conditions de quorum et de majorité, les Actionnaires participant à l'assemblée générale des Actionnaires par vidéo conférence, conférence téléphonique ou par tout autre moyen de télécommunication permettant leur identification. Ces moyens doivent être conformes avec les caractéristiques techniques garantissant une participation effective à l'assemblée dont les délibérations sont retransmises en direct.

23. Procédures. Les assemblées générales des Actionnaires sont présidées par l'Associé Gérant Commandité ou par une personne désignée par l'Associé Gérant Commandité.

Le président de toute assemblée générale des Actionnaires nommera un secrétaire.

Chaque assemblée générale des Actionnaires élira un scrutateur qui devra être choisi parmi les Actionnaires présents ou représentés.

Les personnes décrites ci-dessus dans l'Article 23 forment ensemble le bureau de l'assemblée générale des Actionnaires.

24. Vote. Chaque Action donne droit à une voix.

Sous réserve de toute disposition légale ou statutaire contraire, toutes les résolutions des assemblées générales des Actionnaires seront prises à la majorité simple de votes des Actionnaires présents ou représentés indépendamment de la proportion du capital représenté.

Conformément aux présents Statuts et tel que permis par la Loi du 10 août 1915, toute décision de l'assemblée générale des Actionnaires requiert l'accord préalable de l'Associé Gérant Commandité afin d'être valablement prise.

25. Procès-verbaux. Les procès-verbaux de chaque assemblée générale des Actionnaires seront signés par le président de l'assemblée, le secrétaire et le scrutateur.

Des copies ou extraits de ceux-ci devront être signés par l'Associé Gérant Commandité pour pouvoir être produits dans des procédures judiciaires.

26. Assemblées générales des actionnaires d'un compartiment ou d'une Classe. Les Actionnaires d'un Compartiment ou d'une Classe émise pour chaque Compartiment peuvent tenir, à tout moment, des assemblées générales afin de décider sur toute matière concernant exclusivement ce Compartiment ou cette Classe.

Les dispositions des Articles 21 à 25 des présents Statuts de même que la Loi du 10 août 1915 s'appliqueront à ces assemblées générales.

Sauf disposition contraire dans la loi ou dans les présents Statuts, les décisions de l'assemblée générale des Actionnaires d'un Compartiment ou d'une Classe seront prises à la majorité simple des Actionnaires présents ou représentés.

De plus, toutes les décisions de l'assemblée générale des Actionnaires de la Société affectant les droits des Actionnaires d'un Compartiment ou d'une Classe vis-à-vis des droits des Actionnaires d'un autre Compartiment ou d'une autre Classe, sera subordonnée à une décision de l'assemblée générale des Actionnaires de ce Compartiment ou cette Classe, conformément à la Loi du 10 août 1915.

Chapitre V. - Exercice social, Distribution des profits

27. Exercice social. L'Exercice Social de la Société commencera le premier janvier et se terminera le trente et un décembre de chaque année.

28. Réviseur d'entreprise agréé. Les données comptables présentes dans les rapports annuels de la Société seront examinées par un ou plusieurs Auditeurs nommés par l'assemblée générale des Actionnaires et qui seront rémunérés par la Société.

Les Auditeurs indépendants autorisés rempliront toutes les fonctions prescrites par la Loi du 13 février 2007.

29. Distribution. Le Prospectus indique si ce sont des Actions cumulatives ou distributives qui ont été émises en relation à un Compartiment particulier. L'Associé Gérant Commandité peut, à tout moment et à sa discrétion, décider de créer des Classes d'Actions Ordinaires à cet égard.

La partie du revenu annuel net correspondant aux Actions cumulatives sera capitalisée dans le Compartiment concerné au bénéfice des Actions cumulatives.

Pour toutes Actions donnant droit à des distributions, l'assemblée générale des Actionnaires du Compartiment et/ou de la Classe concerné(e) pourra, sur proposition de l'Associé Gérant Commandité et dans les limites légales, décider si et dans quelle mesure les distributions doivent être payées des avoirs de la Société et pourra périodiquement déclarer des distributions, ou autoriser l'Associé Gérant Commandité à le faire.

Pour toutes Actions donnant droit à des distributions, l'Associé Gérant Commandité peut de plus décider de payer des acomptes sur dividendes, conformément aux conditions prévues par le Prospectus et par la loi.

Les distributions peuvent seulement être faites si les avoirs nets de la Société ne tombent pas sous le minimum requis par la loi (c'est-à-dire EUR 1.250.000) ou tout autre montant équivalent en USD.

Les distributions seront faites en espèces. Cependant, l'Associé Gérant Commandité peut décider, à condition d'obtenir l'accord préalable du ou des Actionnaire(s) Commanditaire(s) concerné(s), d'effectuer des distributions/paiements en nature des avoirs de la Société. Tout(e) distribution/paiement en nature sera évalué(e) dans un rapport établi par un auditeur qualifié en tant que réviseur d'entreprises agréé désigné conformément aux exigences du droit luxembourgeois.

Toutes les distributions seront effectuées déduction faite des impôts sur le revenu, retenues à la source et taxes semblables payables par la Société, y compris, par exemple, n'importe quelles retenues à la source sur l'intérêt ou les dividendes reçus par la Société.

Les paiements des distributions aux Actionnaires seront faits à leurs adresses respectives telles que spécifiées dans le registre des Actionnaires.

Les distributions seront faites dans la Devise de Référence de chaque Compartiment.

Les distributions n'étant pas réclamées dans les cinq ans à compter de son de leurs attributions ne pourront plus être réclamées et retourneront au Compartiment et/ou à la Classe concerné(e).

Aucun intérêt ne sera payé sur un dividende déclaré par la Société et conservé par elle à la disposition de son bénéficiaire.

Chapitre VI. - Dissolution, Liquidation

30. Dissolution.

30.1 Dissolution, insolvabilité, faillite, incapacité légale ou incapacité d'agir de l'Associé Gérant Commandité

La Société ne sera pas dissoute en cas d'incapacité légale, de dissolution, de démission, de retraite, d'insolvabilité ou de faillite de l'Associé Gérant Commandité ou pour une autre raison prévue par la loi applicable lorsque l'Associé Gérant Commandité est dans l'impossibilité d'agir, étant entendu pour éviter tout doute que le transfert de son Action de Gérant Commandité par l'Associé Gérant Commandité ne mène pas à la dissolution de la Société.

Dans le cas d'incapacité légale ou d'incapacité d'agir de l'Associé Gérant Commandité tel que mentionné dans le paragraphe précédent, l'assemblée générale des Actionnaires Commanditaires nommera un nouvel associé gérant commandité par résolution adoptée par les Actionnaires Commanditaires représentant au moins 80% des Actions Ordinaires en faveur de la nomination du nouvel associé gérant commandité, sous réserve de l'accord préalable de la CSSF.

30.2 Dissolution volontaire

Sur proposition de l'Associé Gérant Commandité et sans préjudice de toute disposition légale et statutaire contraire, la Société peut être dissoute par une résolution des Actionnaires adoptée de la même manière que pour la modification des présents Statuts, tel que prévu par l'Article 34 ci-dessous.

Lorsque le capital social tombe sous les deux tiers du capital minimum indiqué dans l'Article 5 ci-dessus, la question de la dissolution de la Société est posée à l'assemblée générale des Actionnaires par l'Associé Gérant Commandité. L'assemblée générale, pour laquelle aucune condition de quorum n'est requise, décidera par majorité simple des votes des Actions représentées à l'assemblée.

La question de la dissolution de la Société sera aussi posée à l'assemblée générale lorsque le capital social tombe sous le quart du capital minimum prévu par l'Article 5 ci-dessus; dans ce cas, l'assemblée générale sera tenue sans condition de quorum et la dissolution pourra être décidée par les Actionnaires détenant un quart des votes des Actions représentées à l'assemblée.

La convocation doit se faire de façon à ce que l'assemblée soit tenue dans le délai de quarante jours à partir de la constatation du fait que l'actif net de la Société est devenu inférieur aux deux tiers ou au quart (selon le cas), du minimum légal.

En cas de dissolution volontaire, l'Associé Gérant Commandité agira comme liquidateur de la Société.

31. Liquidation. Dans le cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou des entités légales) nommés par les Actionnaires qui vont déterminer leurs pouvoirs et compensations. Ces liquidateurs doivent être approuvés par la CSSF et doivent fournir toutes les garanties d'honorabilité et de qualités professionnelles.

Après le paiement de toutes les dettes et frais à la Société et des coûts de liquidation, les avoirs nets seront distribués aux Actionnaires proportionnellement au nombre d'Actions détenues par eux. Les montants non réclamés par les Actionnaires à la fin de la liquidation seront déposés à la Caisse de Consignations au Luxembourg. Si ces montants ne sont pas réclamés dans les cinq ans, la créance se prescrira et les montants ne pourront plus être réclamés.

Dans le cas où la vente d'actions dans des avoirs sous-jacents n'est pas possible aux prix jugés raisonnables par l'Associé Gérant Commandité au moment de la liquidation suite à des conditions spécifiques liées au marché ou à la société, l'Associé Gérant Commandité se réserve le droit de distribuer tout ou partie des avoirs de la Société en nature aux Actionnaires conformément au principe de traitement égalitaire des Actionnaires.

32. Liquidation, Scission et Fusion de compartiments ou Classes.

32.1 Liquidation d'un Compartiment ou d'une Classe

Lorsque, pour n'importe quelle raison, la valeur des avoirs nets de tout(e) Compartiment et/ou Classe a diminué jusqu'à ou n'a pas atteint un montant déterminé par l'Associé Gérant Commandité comme étant le seuil minimum pour que ce Compartiment et/ou cette Classe puisse fonctionner d'une manière économiquement viable ou au cas où un changement substantiel de la situation politique, économique ou monétaire d'un tel Compartiment et/ou d'une telle Classe pourrait avoir des conséquences matérielles défavorables sur les investissements du ce Compartiment et/ou cette Classe, ou en cas de rationalisation économique, l'Associé Gérant Commandité peut décider de forcer le rachat de toutes les Actions du Compartiment et/ou de la Classe concerné(e) à la Valeur Nette d'Inventaire par Action (en prenant en compte les prix et frais actuels de réalisation des investissements) calculée le Jour d'Evaluation auquel cette décision prend effet.

La Société donnera avis aux Actionnaires de ce Compartiment et/ou de cette Classe avant la date effective du rachat forcé, en indiquant les raisons et les procédures du rachat. Les Actionnaires nominatifs seront avertis par écrit.

À moins d'en décider autrement dans l'intérêt des Actionnaires ou pour préserver l'égalité de traitement entre Actionnaires, les Actionnaires du Compartiment et/ou de la Classe concerné(e) peuvent continuer à demander le rachat de leurs Actions gratuitement (en prenant en compte les prix de réalisation actuels des investissements et les frais de réalisation) avant la date effective du rachat forcé.

Toute demande de souscription sera suspendue à partir de l'annonce de la liquidation, de la fusion ou du transfert du Compartiment et/ou de la Classe concerné(e).

Nonobstant les pouvoirs conférés à L'Associé Gérant Commandité par les paragraphes précédents, l'assemblée générale des Actionnaires de tout Compartiment et/ou de toute Classe peut, sur proposition de l'Associé Gérant Commandité, décider de racheter toutes les Actions du Compartiment et/ou de la Classe concerné(e) et rembourser aux Actionnaires la Valeur Nette d'Inventaire de leurs Actions (en prenant en compte les prix de réalisation actuels des investissements et les frais de réalisation) calculée au Jour d'Evaluation auquel cette décision prend effet. Il n'y aura pas d'exigence de quorum pour cette assemblée générale des Actionnaires qui décidera à la majorité simple des Actionnaires présents ou représentés.

Les avoirs qui ne pourront pas être distribués à leurs bénéficiaires suite à la mise en œuvre des opérations de rachat décrites ci-dessus seront déposés dans les meilleurs délais auprès de la Caisse des Consignations pour le compte de leurs bénéficiaires.

Toutes les Actions rachetées seront annulées par la Société.

32.2 Fusion, scission ou transfert de Compartiments ou Classes

Dans les mêmes circonstances que celles décrites ci-dessus à l'Article 32.1 des présents Statuts, l'Associé Gérant Commandité pourra décider d'apporter les avoirs d'un(e) Compartiment et/ou Classe à ceux d'un(e) autre Compartiment et/ou Classe au sein de la Société ou à un autre organisme de placement collectif luxembourgeois ou à un(e) autre Compartiment et/ou Classe d'un tel organisme de placement collectif luxembourgeois (le "Nouveau Compartiment") et de les re-désigner comme Actions d'un autre Compartiment et/ou d'une autre Classe (à la suite d'une division ou d'un regroupement, le cas échéant, et le paiement du montant correspondant auquel l'Actionnaire a droit). Cette décision sera publiée de la manière décrite ci-dessus à l'Article 32.1 des présents Statuts (et, contiendra en outre les informations relatives au Nouveau Compartiment), un mois avant la date à laquelle la fusion deviendra effective dans le but de permettre aux Actionnaires de demander le rachat de leurs Actions, sans frais, durant cette période.

Dans les circonstances visées ci-dessus à l'Article 32.1 des présents Statuts, l'Associé Gérant Commandité peut décider de réorganiser un Compartiment et/ou une Classe par le biais d'une scission entre deux ou plusieurs Compartiments et/ou Classes. Une telle décision sera publiée de la manière décrite dans l'Article 32.1 des présents Statuts (et en plus, la publication contiendra une information relative aux deux ou plusieurs nouveaux Compartiments) un mois avant la date à laquelle la scission deviendra effective, dans le but de permettre aux Actionnaires de demander le rachat ou la conversion de leurs Actions sans frais durant cette période.

Nonobstant les pouvoirs conférés à l'Associé Gérant Commandité par les paragraphes précédents, la réorganisation d'un Compartiment et/ou d'une Classe au sein de la Société (par le biais d'une fusion ou d'une scission) peut être décidée par l'assemblée générale des Actionnaires du Compartiment et/ou de la Classe concerné(e). Aucun quorum ne sera requis lors de telles assemblées générales et les décisions relatives à la fusion ou à la division pourront être prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés à de telles assemblées.

L'apport des avoirs et dettes attribuables à un Compartiment et/ou une Classe, à un autre organisme de placement collectif visé au premier paragraphe de cet Article ou à un Compartiment et/ou une Classe au sein d'un tel autre organisme de placement collectif devra être approuvé par une décision des Actionnaires du Compartiment et/ou de la Classe concerné(e) prise à la majorité des deux-tiers des Actions présentes ou représentées à ladite assemblée, qui devra réunir au moins 50% des Actions en circulation sauf si la fusion doit se faire avec un organisme de placement collectif de type contractuel (fonds commun de placement) ou un organisme de placement collectif étranger, auquel cas, les résolutions prises par l'assemblée ne lieront que les Actionnaires qui ont voté en faveur de la fusion.

Chapitre VII. - Dispositions finales

33. Dépositaire. La Société signera un contrat de banque dépositaire avec une banque ou une institution de crédit telle que définie par la loi luxembourgeoise du 5 avril 1993 relative au secteur financier, telle que modifiée.

Le Dépositaire accomplira les devoirs et les responsabilités prévus par la Loi du 13 février 2007.

Si le Dépositaire désire démissionner, l'Associé Gérant Commandité fera tout son possible pour trouver un nouveau dépositaire et le nommera en remplacement du Dépositaire démissionnaire. L'Associé Gérant Commandité peut mettre fin aux fonctions du Dépositaire, mais ne pourra pas le révoquer tant qu'un autre dépositaire n'aura pas été nommé à sa place. Dans ces cas de démission volontaire du Dépositaire ou de sa révocation par l'Associé Gérant Commandité, le Dépositaire, jusqu'à son remplacement qui doit intervenir dans les deux mois, prendra toutes les mesures nécessaires pour la bonne préservation des intérêts des investisseurs.

34. Modifications des statuts. Sauf disposition contraire prévue dans les présents Statuts et tel que permis par la Loi du 10 août 1915, pour toute assemblée générale des Actionnaires convoquée conformément à la loi pour amender les Statuts de la Société, ou décider sur les points pour lesquelles la loi ou les présents Statuts se réfèrent aux conditions prévues pour la modification des Statuts, le quorum sera d'au moins la moitié (1/2) des Actions présentes ou représentées. Si une telle exigence de quorum n'est pas rencontrée, une deuxième assemblée générale d'Actionnaires sera convoquée et délibérera valablement, sans tenir compte de la partie des Actions représentées.

Lors de ces deux réunions, à moins qu'il soit prévu autre chose par les présents Statuts et tant que cela est permis par la Loi du 10 août 1915, ces résolutions doivent être approuvées par au moins deux tiers des votes des Actionnaires présents ou représentés. Conformément aux présents Statuts et à la Loi du 10 août 1915, toute modification des Statuts par l'assemblée générale des Actionnaires nécessite l'accord préalable de l'Associé Gérant Commandité afin d'être prise valablement.

35. Indemnisation. Ni l'Associé Gérant Commandité, ni le Gestionnaire d'Investissement, ni aucun de leurs Affiliés, actionnaires, cadres, administrateurs, membres, employés, associés, agents et représentants ni aucun de leurs Affiliés (collectivement, les "Parties Indemnisées") ne supporteront une responsabilité, obligation ou reddition de comptes donnant lieu à des dommages-intérêts ou autrement envers la Société ou un Actionnaire, et la Société accepte d'indemniser, payer, protéger et tenir quitte et indemne chaque Partie Indemnisée de et contre toutes responsabilités, obligations, pertes, dommages, pénalités, actions, jugements, procès, procédures, coûts, dépenses et avances de toute nature (incluant, sans limitation, tous coûts et toutes dépenses raisonnables subis suite au recours à des juristes, avocats, pour faire appel ou pour transiger sur tous litiges, toutes actions ou procédures instituées ou menacées d'être instituées contre les Parties Indemnisées ou la Société) et tous coûts d'investigation y afférents qui pourront être imposés à ou encourus par ou revendiqués aux Parties Indemnisées, ou la Société ou étant dans une relation quelconque avec, ou étant allégué être en relation ou étant causé par toute action ou inaction de la Société, de la part des Parties Indemnisées lorsqu'elles agissent pour compte de la Société ou pour le compte de tous agents lorsqu'ils agissent pour le compte de la Société; sous réserve que l'Associé Gérant Commandité en sa qualité d'actionnaire dont la responsabilité est illimitée sera responsable pour, et indemniser, payera, protégera et tiendra quitte et indemne la Société, et la Société ne sera pas responsable envers l'Associé Gérant Commandité pour toutes responsabilités, obligations, pertes, dommages, pénalités, actions, jugements, procès, coûts, dépenses ou avances de toute nature (incluant, sans limitation, tous coûts et toutes dépenses raisonnablement encourues par le recours à des juristes, avocats, pour faire appel ou pour transiger sur tous litiges, toutes actions ou procédures instituées ou menacées d'être instituées contre les Parties Indemnisées ou la Société et tous coûts d'investigation y afférents réclamés à la Société) qui sont dus à une fraude, une faute grave ou une mauvaise gestion caractérisée de l'Associé Gérant Commandité ou un manquement matériel au Prospectus ou aux présents Statuts.

Dans toute action, procès ou procédure contre la Société ou contre toute Partie Indemnisée en relation avec ou causés par ou étant allégués être en relation ou d'être causé par toute action ou inaction, les Parties Indemnisées auront le droit conjointement d'avoir recours, aux frais de la Société, au conseil de leur choix. Ce conseil sera considéré comme raisonnablement satisfaisant dans le chef de la Société dans cette action, ce procès ou cette procédure. Au cas où les Parties Indemnisées retiendraient un conseil commun, une Partie Indemnisée pourrait quand même avoir recours à un conseil séparé mais cette Partie Indemnisée en supporterait alors seule le coût.

Lorsqu'il est déterminé qu'une Partie Indemnisée a commis une fraude, faute grave ou s'est rendue coupable de mauvaise gestion caractérisée, elle devra rembourser toutes les dépenses payées par la Société pour son compte dans les circonstances prévues au paragraphe précédent.

36. Loi applicable. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts seront déterminées conformément à la Loi du 10 août 1915 et la Loi du 13 février 2007.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le 31 décembre 2010.

La première assemblée générale annuelle des Actionnaires sera tenue en 2011.

Souscription

Le capital social a été souscrit comme suit:

Action de Commandité dans Cygna Negra Luxembourg SICAV-FIS, SCA - US Technology Fund:

Souscripteur	Capital souscrit	Nombre d'Actions
Cygna Negra Luxembourg S.à r.l.	USD 1.000,-	1

Actions Ordinaires dans Cygna Negra Luxembourg SICAV-FIS, SCA - US Technology Fund:

Souscripteur	Capital souscrit	Nombre d'Actions
M. Bernardus Herman Johannes Bendel	USD 49.000,-	49

L'Action de Commandité et les Actions Ordinaires ont été libérées entièrement en numéraire de telle sorte que la somme de cinquante mille U.S. dollars (USD 50.000,-) est à la libre disposition de la Société, comme cela a été démontré au notaire.

Première assemblée générale extraordinaire des actionnaires

Les Actionnaires prénommés de la Société représentant la totalité des Actions et se considérant eux-mêmes comme dûment convoqués, ont directement procédé à une assemblée générale extraordinaire des Actionnaires et ont pris les résolutions suivantes à l'unanimité:

1. L'adresse de la Société est fixée au 13, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.
2. Est nommée en tant qu'Auditeur indépendant: KPMG Audit S.à r.l., 9 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-duché du Luxembourg.
3. La durée du mandat de l'Auditeur indépendant se terminera lors de la première assemblée générale annuelle des Actionnaires à tenir en 2011.

Constatation

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions exigées par l'Article 26 de la Loi du 10 août 1915 et déclare expressément que ces conditions ont été observées.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toute nature qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimées à trois mille Euro (EUR 3.000,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le comparant pré mentionné, connu du notaire par ses nom, prénom, état civil et adresse, a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents Statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, et à la requête des mêmes personnes qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Signé: F. GIBERT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 15 janvier 2010. Relation: LAC/2010/2195. Reçu soixante-quinze euros (75.-€)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 JAN. 2010.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2010012958/2063.

(100014833) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2010.

cominvest Total Return Plus, Fonds Commun de Placement.

Das Verwaltungsreglement betreffend den Fonds cominvest Total Return Plus, welcher von der cominvest Asset Management S.A. verwaltet wird, wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg hinterlegt.

Zur Veröffentlichung im Luxemburger Amtsblatt, Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 8. Oktober 2009.

Für die Gesellschaft

cominvest Asset Management S.A.

Unterschrift

Référence de publication: 2010013091/12.

(090168630) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2009.

HECF Luxembourg Master 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 205, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 125.748.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 janvier 2010.

Référence de publication: 2010011617/10.

(100003785) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Luxea S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5230 Sandweiler, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 108.077.

Conformément à deux actes de cessions de parts sociales signés sous seing privés, en date du 09 décembre 2009, il est porté à la connaissance de la société et à tout tiers, que les trois cent vingt (320) parts sociales d'une valeur nominale de cent (100) euros chacune représentant l'entière du capital social, sont actuellement réparties comme suit:

1. Madame Elisa ALTOMARE, gérante administrative, demeurant à F-57130 Vernéville (France), 25bis, route de Gravelotte, deux cent quarante cinq (245) parts sociales

2. Monsieur Frédéric MEYER, gérant technique, demeurant à F- 57130 Vernéville (France), 25bis, route de Gravelotte, soixante quinze (75) parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08 janvier 2010.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010010581/18.

(100003719) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2010.

Bardeen, Fonds Commun de Placement - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Spezialisierter Investmentfonds nach Luxemburger Recht gemäss dem Gesetz vom 13. Februar 2007

Für diesen Fonds der als spezialisierter Investmentfonds nach Luxemburger Recht (Gesetz vom 13. Februar 2007 über spezialisierte Investmentfonds) gegründet wurde gelten die Bestimmungen des Verwaltungsreglements, das am 14. Dezember 2009 in Kraft trat und beim Handels- und Gesellschaftsregister hinterlegt wurde.

Luxemburg, den 13. Januar 2010.

BARDEEN Management Company S.A.

Unterschriften

Référence de publication: 2010013093/12.

(100013834) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2010.

Outlet Mall Fund, Fonds Commun de Placement - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Le règlement de gestion modifié du fond d'investissement spécialisé dénommé Outlet Mall Fund, a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Henderson Property Management Company (Luxembourg) No 1
Sarl.

Référence de publication: 2010013094/11.

(100015998) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2010.

Eurogest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9709 Clervaux, 7, route de Marnach.

R.C.S. Luxembourg B 98.444.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 8 janvier 2010.

Pour la société

Pierre PROBST

Le notaire

Référence de publication: 2010011616/13.

(100004240) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Burdi Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 79, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 37.950.

—
Extrait de l'assemblée générale ordinaire du 6 mai 2009

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venus à échéance, l'assemblée générale décide de les renouveler. Leurs mandats viendront à échéance le 31.12.2010.

Conseil d'administration:

1. Jean-Louis TROCARD, F-33570 Les Artigues de Lussac (Gironde)
2. Elisabeth DECONS, F-33570 Les Artigues de Lussac (Gironde)
3. Benoît TROCARD, F-33000 Bordeaux, 23, rue St Jeunesse

Commissaire aux comptes:

Justin DOSTERT, L-5969 Itzig, 93, rue de la Libération

Luxembourg, le 30 novembre 2009.

Pour extrait conforme
BURDI HOLDING S.A.

Référence de publication: 2010010571/19.

(100003781) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2010.

MEAG Luxembourg Real Estate Investment Fund, Fonds Commun de Placement - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Aus den Beschlüssen des Verwaltungsrates vom 29. April 2008 geht hervor, dass der Fonds MEAG LUXEMBOURG REAL ESTATE INVESTMENT FUND mit Wirkung zum 29. April 2008 liquidiert wurde.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 4. Februar 2010.

*Für MEAG Luxembourg S.à r.l.
Verwaltungsgesellschaft
Ein Bevollmächtigter*

Référence de publication: 2010013732/1092/12.

Generali European Real Estate Investments S.A., Société Anonyme - Fonds d'Investissement Spécialisé, (anc. Generali Real Estate Fund).

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 121.362.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 5 janvier 2010.

Référence de publication: 2010011620/11.

(100004129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Hanover Investments (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 132.723.

—
Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2010.

Référence de publication: 2010011618/10.

(100004047) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Berkeley Holdings (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 132.731.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 6 janvier 2010.
Référence de publication: 2010011619/10.
(100004057) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Euroset S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 68.834.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Junglinster, le 5 janvier 2010.
Pour copie conforme
Pour la société
Maître Jean SECKLER
Notaire
Référence de publication: 2010011621/14.
(100004137) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Climax Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4205 Esch-sur-Alzette, 7, rue Lankelz.
R.C.S. Luxembourg B 100.181.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Belvaux, le 8 janvier 2010.
Référence de publication: 2010011622/10.
(100004181) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

LA Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9230 Diekirch, route d'Ettelbruck.
R.C.S. Luxembourg B 146.465.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Belvaux, le 8 janvier 2010.
Référence de publication: 2010011623/10.
(100004190) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

NF Lux Buildings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9230 Diekirch, route d'Ettelbruck.
R.C.S. Luxembourg B 146.466.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Belvaux, le 8 janvier 2010.
Référence de publication: 2010011624/10.
(100004204) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

**Paul S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Elmola S.à r.l.).**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 40, rue Philippe II.
R.C.S. Luxembourg B 150.167.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Belvaux, le 8 janvier 2010.
Référence de publication: 2010011625/11.
(100004249) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

**Kestrel Participations S.A., Société Anonyme Soparfi,
(anc. Kestrel Holding S.A.).**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R.C.S. Luxembourg B 68.698.

—
Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 11 janvier 2010.
Référence de publication: 2010011632/11.
(100004638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Sofco Groupe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R.C.S. Luxembourg B 49.172.

—
Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 8 janvier 2010.
Martine SCHAEFFER
Notaire
Référence de publication: 2010011633/12.
(100003982) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Pearsie Estate Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R.C.S. Luxembourg B 150.499.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Belvaux, le 11 janvier 2010.
Référence de publication: 2010011626/10.
(100004267) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

ML Whitby Issuer, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 137.869.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Belvaux, le 11 janvier 2010.
Référence de publication: 2010011628/10.
(100004435) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

**Manulife Century Investments (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Manulife Century Investments (Luxembourg) S.A.).**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 68.989.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Belvaux, le 11 janvier 2010.

Référence de publication: 2010011627/11.

(100004354) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

International Paper (Europe) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Münsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall.
R.C.S. Luxembourg B 150.502.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Belvaux, le 11 janvier 2010.

Référence de publication: 2010011629/10.

(100004523) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Avery Dennison Investments Luxembourg III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4801 Rodange, Im Grossen Brill, Zone Industrielle P.E.D.
R.C.S. Luxembourg B 149.323.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Belvaux, le 11 janvier 2010.

Référence de publication: 2010011630/10.

(100004568) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

ISIDE S.A., société de gestion de patrimoine familial (SPF), Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 4, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 47.089.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 57305 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER
Notaire

Référence de publication: 2010011634/13.

(100004061) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Mariani Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 132.965.

Les statuts coordonnés de la prédite société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010011637/10.

(100004124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Carles S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.
R.C.S. Luxembourg B 83.690.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 57311 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER
Notaire

Référence de publication: 2010011635/12.

(100004074) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Bauservice Dreiling s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9944 Beiler, 1, Hasselt.
R.C.S. Luxembourg B 96.707.

Statuts coordonnés suivant acte du 15 mai 2009, reçu par Me Urbain THOLL, de résidence à Mersch, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Urbain THOLL
Notaire

Référence de publication: 2010011636/12.

(100004077) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Mediapolis Investments S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.
R.C.S. Luxembourg B 72.776.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 8 janvier 2010.

Pour copie conforme
Pour la société
Maître Jean SECKLER
Notaire

Référence de publication: 2010011631/14.

(100004575) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Tickets International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 85.219.

Rectificatif du dépôt du 21 juillet 2009 (L090110416)

Le bilan modifié au 31 décembre 2008, les comptes annuels au 31 décembre 2008, régulièrement approuvés, le rapport de la personne chargée du contrôle des comptes, la proposition et la décision d'affectation des résultats de l'exercice 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque
Société Anonyme
Banque domiciliataire
Signatures

Référence de publication: 2010011662/16.

(100003839) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Librairie Diderich, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4140 Esch-sur-Alzette, 2, rue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 17.298.

Les statuts coordonnés de la prédite société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Aloyse BIEL

Notaire

Référence de publication: 2010011638/11.

(100004131) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

LMCI, Landmark Chemicals International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 24.468.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 57140 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2010011640/12.

(100004167) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Courtal, Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 37.262.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire du 4 décembre 2009**Quatrième Résolution: Nomination statutaires*

Les mandats de Messieurs Christian BEHERMAN, administrateur et président, demeurant professionnellement à B - 2880 BORNEM 3, Industrieweg et Jacques BEHERMAN, administrateur, demeurant professionnellement à B - 2880 BORNEM 3, Industrieweg et de la société SOGECORE S.A., administrateur, 6B, route de Trèves L - 2633 SENNINGERBERG représentée par M. Gilles COREMANS demeurant professionnellement 6B, route de Trèves L - 2633 SENNINGERBERG prennent fin à l'issue de cette Assemblée. Ils sont réélus à l'unanimité. Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2014/2015.

Le mandat du Réviseur d'Entreprises MAZARS, 10a rue Henri M. Schnadt L - 2530 LUXEMBOURG arrivant à échéance à l'issue de cette Assemblée. L'Assemblée décide à l'unanimité de renouveler son mandat jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2009/2010.

Référence de publication: 2010010585/18.

(100003460) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2010.

EPI Orange Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 103.548.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 57278 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2010011641/12.

(100004189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

EPI Light S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 119.383.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 57279 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER
Notaire

Référence de publication: 2010011642/12.

(100004199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Merlac, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 106.515.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR
10, Boulevard Royal
L-2449 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2010011657/13.

(100004004) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

BlueLand Luxembourg Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 135.384.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 janvier 2010.

BlueLand Luxembourg Holding S.à r.l.
Gérard Welvaert
Gérant B

Référence de publication: 2010011659/14.

(100003838) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Bristol-Myers Squibb Luxembourg International S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.
R.C.S. Luxembourg B 89.590.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 janvier 2010.

Bristol-Myers Squibb Luxembourg International S.C.A.
Equity Trust Co. (Luxembourg) S.A.
Agent domiciliataire
Signatures

Référence de publication: 2010011660/15.

(100003837) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

LUGESCA, Société Luxembourgeoise de Gestion et de Capitalisation, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 98.223.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010011658/10.

(100004005) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

OSS CCS I S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 133.141.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2010.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Gérant

Signatures

Référence de publication: 2010011661/14.

(100003836) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

EPP Colombia (Lux) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R.C.S. Luxembourg B 82.627.

EXTRAIT

Suite au contrat de cession de parts sociales en date du 31 mars 2009 la société FRENCH PROPERTY PARTNERS II, L.L.C., une société constituée et existant sous les lois de l'Etat de Delaware (USA), établie et ayant son siège social à C/O Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware, 19801 (USA), a cédé toutes ses 500 parts sociales à la société EUROPEAN PROPERTY PARTNERS X L.L.C., une société constituée et existant sous les lois de l'Etat de Delaware (USA), établie et ayant son siège social à C/O Corporation Service Company, 2711 Centerville road, suite 400, Wilmington, Delaware 19808, U.S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2009.

Pour extrait conforme

Signatures

L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2010010590/20.

(100003363) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2010.

Vermietungsgesellschaft Objekt 12, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 17.573.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010011663/10.

(100003854) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Framed A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-5445 Schengen, 2A, Waistroos.

R.C.S. Luxembourg B 144.701.

Im Jahre zweitausendneun, am zweiundzwanzigsten Dezember.

Vor Notar Roger ARRENSDORFF, im Amtssitz in Bad-Mondorf.

Sind die Aktieninhaber der Gesellschaft "FRAMED AG" mit Sitz in L-5445 Schengen, 2A, Waistroos, zu einer außerordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Die Gesellschaft wurde gegründet gemäß Urkunde, aufgenommen vor Notar Jean SECKLER aus Junglinster am 5. Februar 2009, veröffentlicht im Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C, Nummer 529 vom 11. März 2009, eingetragen im Handelsregister unter der Nummer B 144.701.

Die Versammlung tagt unter dem Vorsitz von Katrin DUKIC, Dipl. Rechtspflegerin, wohnhaft in D-54290 Trier, Weidegasse 1.

Der Vorsitzende bestimmt zum Schriftführer Rafaele HALBFAS, Bilanzbuchhalterin, wohnhaft in D-54329 Konz, Am Markt 14.

Die Versammlung bestellt zum Stimmzähler Aurelia JOEBSTL, Juristin, wohnhaft in L-2135 Luxemburg, 73, rue du Fond Saint-Martin.

Der Vorsitzende erklärt die Sitzung für eröffnet und gibt folgende Erklärungen ab, welche von dem amtierenden Notar zu Protokoll genommen werden:

a) Aus der beigefügten Anwesenheitsliste geht hervor, daß sämtliche Aktieninhaber in gegenwärtiger Versammlung zugegen oder rechtlich vertreten sind;

b) Die Generalversammlung ist, in Anbetracht der Anwesenheit sämtlicher Aktieninhaber, rechtmäßig zusammengesetzt und kann somit gültig über alle Punkte der Tagesordnung befinden.

c) Die Tagesordnung sieht folgende Punkte vor:

1. Aufhebung des Nominalwerts der Aktien,

2. Festlegung des Nominalwerts der Aktien,

3. Abänderung von Artikel 5, Absatz 1.

Der Vorsitzende trägt daraufhin die Gründe vor, welche den Verwaltungsrat dazu bewegten, der Generalversammlung diese Tagesordnung zu unterbreiten.

Anschließend nimmt die Generalversammlung einstimmig über jeden Punkt einzeln folgende Beschlüsse:

Erster Beschluß

Die Generalversammlung beschließt den Nominalwert der Aktien aufzuheben.

Zweiter Beschluß

Die Generalversammlung beschließt den Nominalwert pro Aktie auf einen Euro und vierundzwanzig Cent (1,24 €) festzulegen.

Dritter Beschluß

Die Generalversammlung beschließt, zufolge der vorigen Beschlüsse, Artikel 5, Absatz 1 der Statuten abzuändern und gibt ihm fortan folgenden Wortlaut:

Art. 5. Absatz 1. Das Gesellschaftskapital beträgt einunddreißigtausend Euro (31.000,- €), eingeteilt in fünfundzwanzigtausend (25.000) Aktien von jeweils einem Euro und vierundzwanzig Cent (1,24 €).

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Vorsitzende die Versammlung für geschlossen.

Worüber Urkunde, errichtet wurde in Bad-Mondorf, in der Amtsstube.

Nach Vorlesung an die Komparenten, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: DUKIC, HALBFAS, JOEBSTL, ARRENSDORFF.

Enregistré à Remich, le 29 décembre 2009. REM 2009/1715. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signe): MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 7 janvier 2010.

Roger ARRENSDORFF.

Référence de publication: 2010010528/52.

(100003723) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2010.